

Le C.N.P.F. et la réduction du temps de travail

La forme est différente...

mais les patrons maintiennent leurs exigences

p. 9

LUTTE **OUVRIÈRE**

Grande Bretagne

**les émeutes
du chômage
et de
la misère.**

p. 16

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 684 - 11 juillet 1981 - prix : 5 F

Mauroy à l'Assemblée

**des roses pour
Mitterrand,**

**des assurances pour
la bourgeoisie,**

et pour les travailleurs...

des discours !



sommaire

Dans le monde

- Page 4 :
— Contrats avec le Mexique : des relations économiques fructueuses pour les trusts.
- Page 10 :
— Les îlois de Diego Garcia (océan Indien) : un peuple exilé.
- Page 16 :
— Grande-Bretagne : les émeutes du chômage et de la misère.
— Maroc : la répression continue.

En France

- Page 7 :
— CII-Honeywell Bull : le patron prépare la nationalisation... des pertes.
— Lagabax Toulouse ; Peugeot-Loire Pont-de-Roide ; Roussel-Uclaf Romainville.
- Pages 8 et 9 :
— Les nationalisations : pour qui et pour quoi ?
— 39 heures : les propositions du CNPF, ou l'art de cacher les arêtes sous la sauce.
- Page 11 :
— Beauvais : Vauban dit m...
— CFPA Besançon : la vie augmente, les salaires sont bloqués : ras-le-bol !
- Pages 12 et 13 :
— Dans les entreprises : RTC-Cogéco Joué-les-Tours ; Creusot-Loire Imphy ; CAF Clamart ; CHR Rouen ; Prisunic Grenoble ; Cellulose d'Aquitaine Saint-Gaudens ; ateliers SNCF Saint-Etienne-du-Rouvray ; Alsthom Saint-Ouen.

Culture

- Pages 14 et 15 :
— Livres : *Les gens d'ici* de Gilles Perrault ; *Cash !* de Paul Loup Sulitzer.
— Films : *Chasse à mort* avec Charles Bronson et Lee Marvin ; *Maudits, je vous aimerai* ; *Sphinx*.

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Composition : PPC, 25-27, rue de la Folie-Méricourt, 75011 Paris

Impression : Voltaire Impressions 93.100 Montreuil

Adresse toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cedex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

Rendez-vous avec les caravanes de Lutte Ouvrière

Dans moins d'une semaine, les premières caravanes de Lutte Ouvrière vont prendre la route, à la rencontre du soleil (y a pas de raison !), à la rencontre surtout de tous ceux qui veulent mieux connaître nos idées, notre activité, nos conceptions et nos propositions.

Le 18 juillet démarreront des caravanes sur la côte sud de la Bretagne, le long des côtes de Vendée, de l'Aquitaine, du Languedoc... Les militants de Lutte Ouvrière seront aussi présents à Avignon du 18 au 31 juillet. D'autres parcourront les lacets des Alpes du Nord, des Vosges, de l'Auvergne.

A partir du 25 juillet, la caravane démarrera dans le Jura.

En août, elles seront plus nombreuses encore. On peut dire que, où que vous soyez en vacances (ou presque...) vous aurez la possibilité de venir discuter avec nous, soit dans la journée, soit dans la soirée, lors de la séance organisée à chaque étape, avec projections (diapositives, etc.) et suivies d'un débat.

Bien des choses se sont passées ces dernières semaines.

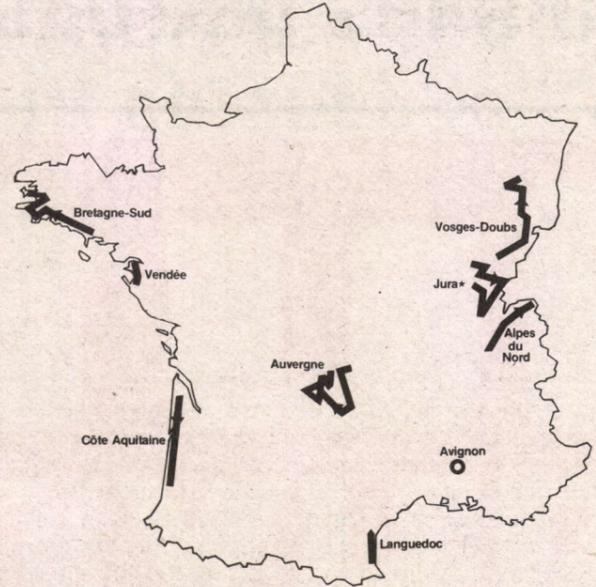
Mitterrand a été élu. La gauche a désormais la majorité à l'Assemblée nationale. Le PCF a quatre de ses dirigeants au gouvernement, tout en ayant perdu le quart de ses électeurs.

Durant cette période nous sommes intervenus, et plus particulièrement durant la campagne présidentielle en présentant la candidature d'Arlette Laguiller et dans celle des législatives, pour dire qu'il fallait mettre au rancart les hommes de droite, les Giscard, Barre et autres Peyrefitte. Parce que nous sommes d'extrême-gauche, nous avons exprimé lors de ces scrutins notre solidarité avec les électeurs qui voulaient que la gauche l'emporte. Parce qu'aussi nous voulons voir cette gauche à l'œuvre afin que tous puissent enfin la juger. Mais nous avons donné les raisons qui nous rendaient méfiants à l'égard des hommes de gauche qui aujourd'hui succèdent à la droite.

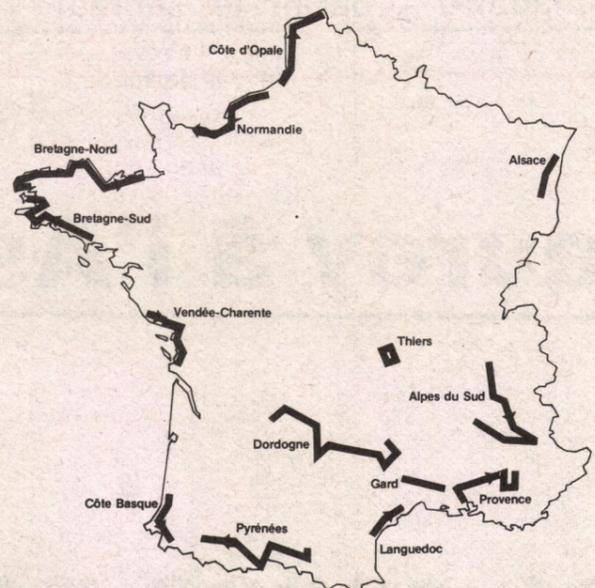
Oui, il y a eu du changement. C'est incontestable. Mais un changement qui se situe à quel niveau ? Des travailleurs ont peut-être l'espoir que cela pourrait changer en leur faveur. Mais comment l'espoir se transformera-t-il en réalité ? Suffira-t-il d'avoir envoyé Mitterrand à l'Élysée, Mauroy à Matignon ? La nouvelle majorité demande aux travailleurs, aux petites gens, d'attendre. Attendre, soit. Mais jusqu'à quand ? Et attendre quoi ? Les ministres communistes, qu'est-ce que cela change ?

Et les révolutionnaires ? Quel rôle peuvent-ils jouer ? Les discussions promettent d'être riches, variées et animées... Des discussions sur la situation actuelle, mais aussi, pourquoi pas, sur les façons dont nous voyons la société future.

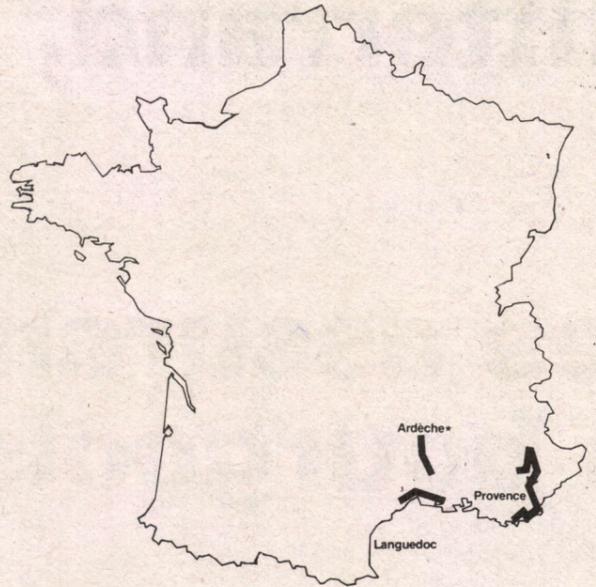
Alors, amis lecteurs, venez passer une soirée avec Lutte Ouvrière, sous son chapiteau qui, à chacune des étapes, sera planté près de l'endroit de vos vacances.



Caravanes qui ont lieu du 17 au 30 juillet.
(* La caravane Jura a lieu du 26 juillet au 6 août).



Caravanes qui ont lieu du 1^{er} au 13 août.



Caravanes qui ont lieu du 15 au 28 août.
(* La caravane Ardèche a lieu du 8 au 20 août).

Bulletin d'abonnement aux publications de Lutte Ouvrière

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

LUTTE OUVRIERE pour une période de un an : 150 F pour une période de six mois : 85 F	NOM :
LUTTE DE CLASSE (mensuel politique publié par Lutte Ouvrière) pour une période de un an : 50 F	Prénom :
CEUX DU TECHNIQUE (mensuel destiné aux élèves du technique et aux jeunes travailleurs, édité par Lutte Ouvrière)	Adresse :
pour une période de un an : 10 F ci-joint la somme totale de : francs	Code postal :

Joindre la somme par chèque ou mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson, CCP Paris 6851-10. A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.
(1) Rayer les mentions inutiles

MAUROY A L'ASSEMBLÉE

Des roses pour Mitterrand, des assurances pour la bourgeoisie, et pour les travailleurs, des discours

Il était long, le discours de Mauroy devant l'Assemblée. Une heure et demie. Une heure et demie de phrases. Mais force est de constater que, dans tout cela, il n'y avait ni promesses, ni garanties, pour les travailleurs.

Mauroy a annoncé la nationalisation d'une partie des banques encore privées et celle de onze grands groupes industriels. En fait, l'Etat va racheter ces entreprises à leurs actionnaires. Car il s'agit bien d'achat, et non d'expropriation. L'Etat va ainsi verser à nouveau des milliards à des capitalistes qui avaient déjà largement bénéficié des milliards de subventions des gouvernements précédents.

Certaines de ces nationalisations concernent des secteurs qui traversent une mauvaise passe, comme la sidérurgie, Pechiney ou Rhône-Poulenc pour une partie au moins de leurs activités. Les actionnaires ont donc tout intérêt à récupérer de l'argent frais sous forme de milliards d'indemnisation qu'ils pourront investir ailleurs.

D'autres nationalisations concernent des secteurs bien portants, comme Dassault, Matra-Armement ou Thomson, qui devaient d'ailleurs leur bonne santé aux commandes de l'Etat. Eux non plus n'y perdent rien. Car eux aussi récupèrent ainsi des capitaux à investir et ils trouveront le moyen, par le jeu des filiales, des créations de sociétés nouvelles, mixtes ou privées, de garder le contrôle de leurs activités les plus rentables.

Et si demain, à cause de difficultés économiques, les secteurs dont ils s'occupent aujourd'hui périclitent, si demain le marché international se rétrécit pour Dassault, Thomson ou Alsthom, les actionnaires auront eux, par avance, récupéré leurs capitaux et leur richesse.

Si les nationalisations envisagées par l'actuel gouvernement sont un cadeau, ce n'est pas pour les travailleurs, c'est pour la bourgeoisie.

C'est cela, le programme de Mauroy. Tout comme

celui des gouvernements précédents, c'est de mettre les profits patronaux le plus à l'abri possible de la crise.

Le reste, ce sont de belles phrases sur la solidarité. Rien d'autre.

Le gouvernement de Mauroy ne s'engage à rien vis-à-vis des chômeurs, qui sont aujourd'hui un million huit cent mille. Le plan prévoit en tout la création de 210 000 emplois pour 1982, et ne prévoit rien pour les autres ; ni pour ceux qui sont aujourd'hui sans emploi, ni pour ceux qui iront les rejoindre si les difficultés économiques se traduisent par des fermetures d'entreprises.

Il ne s'engage à rien non plus, ni pour enrayer la hausse des prix, ni pour faire en sorte que les salaires des travailleurs suivent.

Mitterrand et Mauroy disent clairement aux bourgeois qu'ils ne seront pas lésés, mais ils demandent aux travailleurs d'attendre. Or c'est le contraire qu'ils devraient faire.

Si le gouvernement était soucieux de défendre ceux à qui le patronat continue de faire payer les difficultés économiques, il y a deux mesures qu'il devrait prendre en faveur des travailleurs. Il s'engagerait à répartir sans tarder le travail entre tous ; à utiliser ainsi tous les bras et toutes les compétences pour mettre en place un plan de production et organiser un contrôle des profits.

Il s'engagerait aussi à garantir le revenu des travailleurs et des petites gens en mettant en place une échelle mobile des salaires, un réajustement automatique des salaires en fonction de la hausse des prix. La bourgeoisie n'a-t-elle pas, elle, l'échelle mobile de ses profits, grâce à la liberté des prix ?

Alors oui, si le gouvernement Mauroy avait pris des engagements là-dessus, il y aurait quelque chose de changé. Mais ce n'est pas le cas. Et en attendant, les travailleurs ont le chômage, la hausse des prix... et les discours.

Arlette LAGUILLER

Mort d'un cinquième gréviste de la faim en Irlande du Nord

Encore un crime de l'impérialisme britannique !

Après Bobby Sands, Hugues, Ray Mac Creesh, et Pasty O'Hara, un cinquième gréviste de la faim irlandais, Joe Mac Donnell, est mort à la prison de Long Kesh. Un autre prisonnier, Mac Geown, a pris sa place et a rejoint le groupe des grévistes de la faim, qui continuent à exiger les droits élémentaires de porter des vêtements civils, de se réunir librement, d'avoir de vraies visites, le droit de ne pas avoir à effectuer de travail carcéral et de bénéficier des remises de peine normales. Bref, le droit d'être considérés comme les prisonniers politiques qu'ils sont.

Le gouvernement anglais, par son refus d'apporter la moindre amélioration au sort des prisonniers politiques irlandais tant que la grève de la faim durera, porte l'entière responsabilité de cette mort, comme des morts précédentes, comme de celles qui suivront peut-être.

Et s'il ne cède pas, ce n'est pas, comme le disent certains de ses représentants, parce qu'il craint de voir l'autorité de l'administration pénitentiaire mise en

échec et de voir se constituer dans la prison un commandement militaire de l'IRA sur le modèle de ceux des camps de prisonniers de la dernière guerre. Il ne cède pas, parce que l'épreuve de force en cours, entre lui et les grévistes de la faim, n'est en fait qu'une des batailles de la guerre qu'il livre, prétendument au nom des droits des protestants d'Irlande du Nord et en fait parce qu'il ne veut pas reculer et s'en tient envers et contre tout à la vieille politique colonialiste, contre toute la population pauvre catholique d'Irlande du Nord.

Il sait que céder aux revendications des grévistes de la faim pourrait avoir un retentissement formidable dans la population catholique. Il sait que leur céder serait donner un poids formidable à l'IRA, qui a repris à son compte la lutte des grévistes de la faim et a décidé d'en faire une épreuve de force exemplaire.

Alors, Margaret Thatcher tient bon. Mais les grévistes de la faim tiennent bon aussi.

Et dans les jours qui viennent,

tandis qu'on s'apprête à célébrer avec faste et flonflons le mariage de l'héritier de la Cou-

ronne, un, deux ou trois autres prisonniers vont peut-être mourir pour leur cause, dans ce pays dit

civilisé qu'est la Grande-Bretagne.

Sylvie FRIEDMAN



Sean Sands, le frère de Bobby Sands, mort en prison à la suite de sa grève de la faim, entouré de membres des familles d'autres grévistes de la faim, expose au public — aux USA — les munitions (les nouvelles balles en plastique) utilisées par les troupes britanniques en Irlande du Nord. (UPI)

Des relations économiques fructueuses pour les trusts

L'annonce par le gouvernement mexicain de la suspension de la participation française à divers projets de développement mexicains a suscité beaucoup d'émoi dans les milieux d'affaires français. Il a été question en particulier des usines Renault, de la construction du métro de Mexico et d'une ou deux centrales nucléaires. La décision du gouvernement mexicain a fait suite à celle de la Compagnie Française des Pétroles (CFP), qui avait suspendu ses achats de pétrole brut mexicain pour une durée de six mois, estimant que les prix mexicains étaient trop élevés et la qualité du brut inférieure à celle prévue par les contrats. Il y a sans doute dans cette affaire des motivations et des questions de gros sous qui sont loin d'apparaître au grand jour. Mais, quoi qu'il en soit, le différend est à présent entre les mains des diplomates qui, gageons-le, vont tout faire pour que les contrats décrochés par l'industrie française ne restent pas de simples chiffons de papier. Les intérêts en jeu sont trop importants.

Mais, à l'occasion de cet éclat entre le Mexique et la France, on a reparlé de la façon

dont se traitent ces fameux contrats entre pays industrialisés et pays fournisseurs de matières premières.

A la suite de découvertes très importantes de gisements de pétrole, le Mexique est devenu le 5^e pays producteur de brut. En 1979, un accord de dix ans avait été signé entre la CFP (Compagnie Française des Pétroles) et la PEMEX (Pétroles Mexicains) pour la livraison de 100 000 barils de pétrole par jour (5 millions de tonnes par an). Les échanges commerciaux entre les deux pays, qui étaient jusque-là largement bénéficiaires pour la France (de 991 millions de francs en 1978 et 1,6 milliard de francs en 1979), allaient devenir déficitaires en raison des livraisons de pétrole effectuées par le Mexique. Le gouvernement français chercha donc à vendre davantage au Mexique.

En 1979, Giscard, en bon commis voyageur, se rendit au Mexique et, à cette occasion, il fut décidé d'ouvrir « une ligne de crédit d'un milliard de francs pour financer les achats de matériel français ».

L'année suivante, ce fut le président Lopez Portillo qui fit

une visite en France et le gouvernement français fit résonner bien fort les contrats ou promesses de contrats décrochés pour l'industrie française. Comme de bien entendu, les bénéficiaires de ces contrats étaient de gros trusts: CIT-Alcatel (filiale de CGE) et Thomson-CSF qui avaient l'espoir, après avoir déjà livré des centrales téléphoniques, de participer à de nouveaux équipements; on parla aussi de la construction de centrales nucléaires qui comme on le sait, ne sont pas fournies par l'artisanat français mais par les Empain-Schneider, Creusot-Loire et autres Alstom-CGE. C'est également la grande industrie, et notamment la CGE, qui bénéficie de la construction du métro de Mexico.

Dernièrement encore, un groupe de banques françaises, dont la BNP, ouvrait à nouveau un crédit de 300 millions de francs pouvant aller jusqu'à un milliard pour financer l'équipement sidérurgique du Mexique. « L'accord pourrait ouvrir des perspectives de contrats intéressants pour l'industrie française au fur et à mesure de l'exécution du programme »,

écrivait Le Monde.

Ainsi, tous ces contrats mirifiques sont, en fin de compte, financés par des capitaux français, avec la garantie de l'Etat. Autrement dit, les trusts prennent des commandes juteuses, certes, mais il s'agit en fait de subventions indirectes de l'Etat français grâce à la participation des contribuables auxquels une presse complaisante explique qu'avec ces contrats, on assure l'emploi en France, personne ne parlant, bien évidemment, de l'inflation occasionnée par ces masses largement distribuées aux gros industriels.

Bien sûr, ces prêts, le Mexique devra les rembourser; il s'est déjà largement endetté pour les équipements gigantesques qu'il a prévus, ne serait-ce que pouvoir exploiter directement ses ressources pétrolières. Même si des Etats comme la France, arrivés après les USA ou le Japon, sont prêts à faire des « fleurs » sur les taux d'intérêt et les délais de remboursement pourvu que l'argent prêté serve à « acheter français », il n'en reste pas moins que la population mexicaine a vu paradoxalement son niveau de vie baisser depuis la mise en exploitation des formidables ressources pétrolières.

L'inflation a connu des records en raison de l'endettement de l'Etat pour les investissements. Et les salaires étaient encadrés, pour lutter contre l'inflation! « Si les prévisions pour 1980 se vérifient, les salariés mexicains auront perdu le tiers de leur pouvoir d'achat en quatre ans » (Monde diplomatique, octobre 1980). « A quoi il faut ajouter une réduction en termes réels des dépenses sociales de l'Etat, surtout en ce qui concerne la santé et le logement. Quand on connaît la misère profonde dans laquelle vivent des millions de Mexicains, on voit mieux l'autre visage du « boom » mexicain, dramatique et d'autant plus inacceptable qu'en 1978 les profits de grandes entreprises cotées en bourse de Mexico ont augmenté de 46 %, ceux des banques entre 37 et 78 %; qu'en 1979 les profits des mêmes entreprises et banques ont fait un bond de 71 % ».

Dans ce genre d'opération, on voit bien que les banques et les trusts tirent leur avantage. Mais ce que, de chaque côté de l'Atlantique, on nomme « l'intérêt national » apparaît comme une belle duperie destinée à pressurer un peu plus ceux qui n'ont ni rentes ni capitaux, mais seulement leur salaire.

A Chooz : le problème de la construction de la centrale demeure

A Chooz (Ardennes) a eu lieu les 4 et 5 juillet derniers la troisième « fête anti-nucléaire » organisée par le Comité calcéen contre la construction de la deuxième centrale.

Moins de monde que l'an dernier (ce que l'Humanité du lundi 6 relevait avec satisfaction) et surtout, une atmosphère bien différente. Comme si maintenant il n'y avait plus de problème.

En effet, les deux années précédentes, des prises de parole de partis politiques anti-nucléaires avait été organisées. Cette année, point. D'ailleurs, ni Brice Lalonde, ni Huguette Bouchardeau — présents l'an dernier — ne se sont déplacés.

Pour un certain nombre d'habitants du village, il suffit maintenant d'entrer au PS et de « faire pression » de l'intérieur pour que la centrale ne soit pas construite. C'est ainsi que nombre de membres du Comité contre la construction de la centrale ont adhéré, ces derniers jours, au Parti Socialiste.

Pourtant le député socialiste de la circonscription — qui remplace un député communiste pro-nucléaire — interpellé et contraint à une sorte de meeting improvisé, a donné des réponses de jésuite qui ne sont pas près

d'être oubliées.

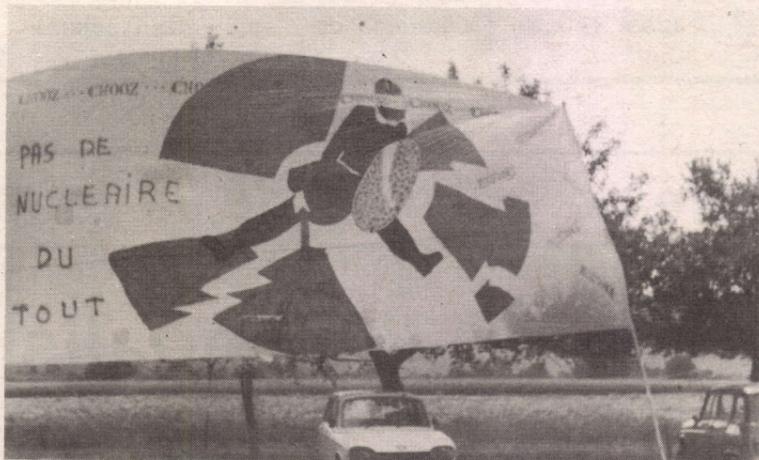
Par exemple, à propos de sa position personnelle sur la centrale, il a dit en substance qu'il avait accepté d'exercer des responsabilités au niveau national et qu'il ne voulait pas se laisser enfermer dans le piège d'une réponse catégorique : oui ou non à la centrale. Il a ajouté qu'il « **ya des intérêts généraux qui dépassent les intérêts particuliers** ».

A propos du problème de la prise en considération de l'avis de la population locale, qui s'est prononcée, par référendum, à plus de 66 % contre la construction, il a répondu que la population locale a une vision limitée mais pas générale et que les intérêts généraux qu'il a accepté de défendre ne sont pas encore définis. Il a dit : « **Nous sommes contre le tout-nucléaire, mais il faudra peut-être des centrales nucléaires** », parlant là au nom du PS.

Enfin, à propos du préfet qui avait affirmé, quelques jours plus tôt, devant les patrons ardennais qu'il garantissait, lui, que la centrale serait construite, il a tout simplement refusé de répondre.

Qu'il est difficile — et pas très confortable — pour un élu, de rencontrer ses électeurs!

Correspondant LO



Un vieux réactionnaire coûte moins cher qu'un nouvel avion à réaction

(AFP)



L'incontestable vedette de la rentrée parlementaire a été l'inénarrable Marcel Dassault, qui a bien fait rire les députés dans son discours de doyen, par exemple en proposant de construire des Luna-Parks pour occuper les jeunes désœuvrés...

Cela prouve en tout cas qu'être gâté n'empêche pas d'être député!

Aussi, quand le lendemain on apprendait que l'armée française change ses vieux avions Dassault pour de nouveaux, alors qu'on garde le vieux député au Parlement, on ne pouvait s'empêcher de penser : quel dommage qu'on ne fasse pas l'inverse! On y perdait peut-être un clown à l'Assemblée nationale, mais au moins on ferait des économies! Extrait du bulletin Lutte Ouvrière du Crédit Lyonnais

Gaston DEVAU

Cherchez l'erreur

L'éditorial du lundi 6 juillet de l'Humanité, signé Roland Leroy, vaut son pesant d'autocritiques. « Nous avons subi un revers; écrit-il. Nous avons cherché à contourner la difficulté ». « Sur un point devenu essentiel de la politique française, nous n'avons pas, pendant long-

temps, fait ce qu'il convient de faire ». Et au cas où on n'aurait pas compris, une petite note en bas de l'éditorial précise : « Le « nous » a ici son véritable sens. En effet, il ne s'agit pas de rejeter une erreur ponctuelle sur tel ou tel de nos prédécesseurs. Il s'agit d'apprécier une analyse

politique faite par le Parti et son Comité central dans lequel nous étions déjà un certain nombre à siéger ».

Suivez mon regard, demande l'éditorialiste : le coupable, c'est « nous ». Qui est-ce? Garaudy, présent jusqu'en 1969 au Parti? Fiszbin, qui a fait partie du

« nous » jusqu'à une date récente? « Nous » a-t-il pour prénom Georges ou Laurent?

Les paris sont ouverts. Et, comme le dit Leroy, « il s'agit d'apprécier » qui est « nous » et donc... qui demain portera le chapeau!

La Cour de sûreté de l'Etat disparaît... mais pas ses attributions

Le Conseil des ministres a adopté, mercredi 8 juillet, un projet d'abrogation de la Cour de sûreté de l'Etat.

Que disparaissent aujourd'hui une juridiction d'exception, dont les décisions étaient on ne peut plus dépendantes du président de la République et du gouvernement, tant mieux.

Il s'agissait là d'une des promesses faites par Mitterrand au cours de sa campagne présidentielle, et répétée dès la première semaine de son septennat.

La Cour de sûreté de l'Etat avait d'ailleurs été contestée dès sa création, en 1963, non seulement par l'ensemble de la gauche, mais aussi par une partie des hommes politiques de droite.

De Gaulle l'avait créée au lendemain de l'indépendance de l'Algérie. Il en avait eu besoin pour réprimer les activités de l'OAS, à un moment où les tribunaux classiques faisaient preuve d'une grande compréhension à l'égard des plastiqueurs « Algérie française »... Mais si, en 1968, la question de l'OAS était définitivement réglée, la Cour de sûreté de l'Etat n'en disparaissait pas pour autant : c'est par elle que le gouvernement fit condamner des militants

d'extrême-gauche, en particulier Alain Geismar, pour reconstitution d'organisation dissoute en mai 1968. C'est par elle qu'il permit de régler de manière expéditive le sort de membres des Comités de soldats. Enfin, ces dernières années, la Cour de sûreté de l'Etat s'était spécialisée dans la répression de militants autonomistes antillais, corses ou bretons.

Ceci dit, ce n'est pas avec la Cour de sûreté de l'Etat que disparaîtra la répression contre ceux qui, d'après la bourgeoisie et son Etat, « portent atteinte à la sûreté de l'Etat ». Cette Cour n'a pas toujours existé, mais le genre d'actes qu'elle jugeait a toujours été prévu et réprimé. Et pour le futur, le projet de loi qui propose son abrogation prévoit que ses attributions seront partagées entre d'une part les cours d'assises et les tribunaux correctionnels, pour les atteintes à la sûreté intérieure de l'Etat, et d'autre part « les juridictions des forces armées compétentes », pour les atteintes à la sûreté extérieure du pays, c'est-à-dire notamment les actes d'espionnage.

Et ces tribunaux « ordinaires » sauront bien faire le travail des juridictions d'exception.

Pour les militaires : la retraite en rose



Les militaires ont eu leur heure d'inquiétude. Il a été un temps question que le nouveau gouvernement supprime la possibilité pour eux de cumuler une retraite militaire et un emploi salarié dans le civil. Et dans l'armée on voyait cela d'un mauvais œil.

En effet ces messieurs, ayant la possibilité de percevoir en partie leur retraite après quinze ans de services, commencent bien souvent avec leur entrée en retraite une carrière dans le civil. C'est ainsi qu'on retrouve souvent dans les entreprises, et en général à des postes bien payés, des anciens commandants ou colonels qui touchent un bon salaire en plus de leur retraite militaire.

On imagine pourquoi la remise en cause de ce privilège a suscité la grogne. Il paraît même d'ailleurs que non seulement ceux qui sont proches de la retraite râlaient et hésitaient à cesser le service, mais du coup leurs petits camarades râlaient aussi de voir leurs possibilités d'avancement bloquées par ceux qui ne partaient pas.

Mais Charles Hernu, le ministre de la Défense, vient de rassurer tout ce beau monde. Les militaires décidément l'ont échappé belle : ils ont failli se retrouver au-delà de quarante ans avec un seul salaire, comme un vulgaire civil.

Il n'y avait pas de casseurs...

La 23^e chambre correctionnelle de Paris a condamné le brigadier-chef Kayser à 15 mois de prison avec sursis et à verser 20.000 F de dommages et intérêts à Luis Miguel Moser.

Miguel Moser est l'un de ces jeunes qui, à l'issue de la « Marche des sidérurgistes » du 23 mars 1979 à Paris, furent arrêtés, jugés, condamnés de la façon la plus expéditive. Il avait été condamné à six mois de prison ferme parce qu'il était accusé d'avoir fait partie du groupe qui avait brisé les vitrines du Café de la Paix et du magasin de luxe Lancel... Il avait toujours nié les faits, et fini par porter plainte contre le brigadier-chef Kayser,

qui était son principal accusateur.

Il s'est avéré que ce dernier n'avait pas hésité, non seulement à écrire n'importe quoi pour accuser Moser, mais à falsifier et à corriger après coup son rapport pour en extraire les anomalies et les contradictions : il a reconnu lui-même lors de l'instruction qu'il avait « condensé » son rapport !

Ainsi donc, c'est la justice qui l'a dit, les policiers avaient menti, Moser n'était pas un casseur. Mais alors, pourquoi faudrait-il continuer à croire que les autres jeunes mis en prison en même temps que Moser, sur la base du même genre de témoignages, étaient des casseurs ?

Des R.G. bien nationaux

Il paraît qu'un certain M. Roux, qui vient d'accéder à la direction centrale des Renseignements Généraux, veut remettre un peu d'ordre dans cette mystérieuse institution.

Il vient de rappeler que la pratique courante du service de mentionner dans les enquêtes administratives les opinions syndicales ou religieuses de telle ou telle personne était abusive. Et il a demandé que cela cesse. Dont acte. Il s'est aussi insurgé par la même occasion contre une autre pratique de la maison, qui consistait à fournir des renseignements (généraux, bien sûr) à des particuliers, généralement des patrons, de leur connaissance.

Tout cela ne veut pas dire que les RG vont cesser de constituer des dossiers. Ils vont systématiquement continuer à espionner, à ficher, à accumuler les renseignements sur tous ceux qui ne sont pas d'accord avec le gouvernement, avec le régime ; et même, sans doute, sur ceux qui font partie de la majorité, car ce sont des choses qui peuvent changer. Les inamovibles fonctionnaires des Renseignements en savent quelque chose.

Cela signifie tout simplement que Defferre souhaiterait que les services officiels soient les seuls à y avoir accès. On vient en quelque sorte de nationaliser les Renseignements Généraux.

Cela la fiche mal !

Au panier, la loi « Sécurité et Liberté » !

Mauroy a annoncé que la loi Sécurité et Liberté serait abrogée.

On se souvient que cette loi, qui renforçait les pouvoirs arbitraires de la police, qui prévoyait un barème de peines accrues pour un certain nombre de délits, avait été combattue par la gauche à l'époque où Peyrefitte, alors garde des Sceaux, l'avait fait voter.

Alors, tant mieux si elle est abrogée !

Ceci dit, on en reviendra à la situation antérieure... à

une situation où la justice, sans disposer de la loi Sécurité et Liberté, savait remplir les prisons, où la police savait faire preuve de l'arbitraire le plus total, et mépriser la loi. Par exemple, les contrôles de police après la loi Sécurité et Liberté ressemblent fort aux contrôles d'avant la loi — à ceci près qu'il était devenu légal de vous demander votre carte d'identité.

Cela va devenir de nouveau illégal, certes. Mais inappliqué, c'est une autre affaire !

Vrai au dehors, faux au dedans

Jean Giovannelli, député socialiste de la 6^e circonscription du Morbihan, s'est vu signifier par les instances de son parti qu'il ne pourra pas siéger dans le groupe parlementaire socialiste, ni même y participer en tant qu'« apparenté ».

La missive que lui a envoyée Jean Poperen, dirigeant national du PS, précise que Giovannelli

s'est mis lui-même « hors du parti ». Bref, Giovannelli est exclu.

Les dirigeants du PS lui reprochent d'avoir, par souci démocratique, parrainé la candidature d'Huguette Bouchardeau aux présidentielles, mais aussi d'avoir maintenu sa candidature face à une candidate parachutée nationalement. Giovannelli pen-

sait avoir le droit de se maintenir, dans la mesure où la fédération du Morbihan le soutenait... et les électeurs aussi.

Giovannelli n'avait pas compris que la « démocratie » et la « décentralisation » prônées par le PS, et qu'il avait appliquées dans les faits, c'était pour l'extérieur du parti, mais surtout pas pour l'intérieur !



Le patron prépare la nationalisation... des pertes

Brulé, le patron de la CII-Honeywell Bull, vient d'être « licencié » ; il a été démis de ses fonctions par plus malin que lui, le P-DG de Saint-Gobain, propriétaire à 51 % de CII-Honeywell Bull et soutenu par le deuxième actionnaire, américain, Honeywell Bull, qui possède lui 47 % du capital de l'entreprise.

Il semble que le but de Saint-Gobain ait été de répartir les tâches de la CII-HB entre la CII et la firme italienne Olivetti, dont il possède depuis 1980 30 % du capital. Saint-Gobain et la CII-HB devant être nationalisés il y a fort à parier qu'il ait voulu prendre les choses en main à temps pour mettre de côté la partie la plus rentable de l'entreprise (la bureautique et l'informatique grand public), en les remettant à Olivetti.

Une bonne opération en somme qui lui permettrait de bénéficier des milliards d'indemnisation pour cause de nationalisation, tout en

conservant la branche rentable, donc la possibilité de faire d'autant plus de profits qu'il est débarrassé du secteur non rentable et indemnisé par-dessus le marché.

Faire la manche auprès du gouvernement, il faut dire que ça n'a jamais gêné la CII-HB ; elle s'est toujours appuyée non seulement sur les subventions de l'Etat mais aussi sur les commandes qu'il lui apportait sur un plateau. Née en 1976 de la fusion entre la CII déficitaire et Honeywell Bull, entreprise américaine, la CII-Honeywell Bull a bénéficié de 1976 à 1980 de 1,2 milliard de subventions de l'Etat mais aussi de commandes publiques qui lui ont rapporté 4 milliards ; en 1977, le gouvernement avait décidé de renouveler l'ensemble des 3162 ordinateurs utilisés dans l'administration et les entreprises publiques et parraina la CII-HB pour 50 % du marché. Mieux, il était même prévu dans l'accord passé entre l'Etat et la CII-HB que si les

commandes du premier étaient inférieures à la somme définie dans l'accord, l'Etat devrait verser 55 % du montant des commandes non réalisées sous forme de subventions supplémentaires à l'entreprise.

En fait, bon an, mal an, l'Etat versait 500 millions chaque année à la CII, ce qui n'a pas empêché celle-ci de faire état sans complexes d'une progression de son chiffre d'affaires de 60 %. Et si, en 1979, le P-DG de la CII-HB, Brulé, prétendait pouvoir fonctionner sans l'aide de l'Etat, celui-ci continuait toujours à lui verser sa manne.

La CII-HB aura donc tâté de toutes les formes d'arrosage de l'Etat. Quant à la nationalisation, les dirigeants de la société prennent leurs dispositions pour qu'elle ne soit jamais qu'une forme d'arrosage de plus.

Odette DYLAN

PEUGEOT-LOIRE (Pont-de-Roide)

Succès de la grève avec occupation

Lundi 6 juillet, les 850 travailleurs de Peugeot-Loire, à Pont-de-Roide, une petite ville au bord du Doubs, reprenaient le travail après quinze jours de grève totale avec occupation.

« On n'a pas eu tout ce qu'on voulait, dit un ouvrier, mais ce qui est appréciable, c'est la revalorisation des plus bas salaires, qui est quand même sérieuse, puisqu'ils augmentent d'environ 400 F par mois.

Les deux semaines de grève se sont très bien passées, dans une bonne ambiance. Toute la population nous a soutenus et, samedi dernier, au bal organisé par la commune, on était très contents d'avoir fait avancer les choses ».

77 % des travailleurs ont approuvé le protocole négocié entre la direction et les syndicats : pour les salaires

- Le mini mensuel brut passe de 2.738 F à 3.113 F pour quarante heures hebdomadaires (augmentation de 13,7 % qui aura des répercussions sur toute la grille des salaires de l'entreprise).

- Augmentation mensuelle de 4,53 % pour un salaire mensuel, base 40 heures, de 3.200 F et 3,86 % pour un fixe de 3.750 F (la revendication était de 5 %).

- Augmentation mensuelle de 125 F pour le coefficient supérieur à 225 points et jusqu'à 335 points.

- Intégration dans les fixes de la prime de régularité (prime anti-grève et anti-

absence) se montant à 43 F mensuels.

- Les primes également sont augmentées : celle de fin d'année passe de 1.300 F à 1.550 F minimum, soit une augmentation de 19,23 % avec un versement avance de 400 F en juillet 1981.

La prime de charge de famille augmente de 13,5 % et sera payée le 11 septembre au lieu de décembre.

Et comme la direction paiera tout de suite 80 % du salaire perdu pendant les quinze jours de grève (mais remboursable sur les six mois suivants), « tout le monde pourra profiter des prochaines vacances » disent les travailleurs le jour de la reprise.

Correspondant LO

Logabax en lutte

Depuis le 30 juin, l'ensemble des travailleurs des deux établissements Logabax à Toulouse occupent les locaux. Ils n'acceptent pas les licenciements que prévoit leur rachat par Olivetti. Ce rachat signifie des licenciements dans tout le pays et notamment la disparition des deux unités de Toulouse, c'est-à-dire 125 licenciements. C'est que le patron voudrait rapatrier le matériel de production à Paris. C'est une des raisons de l'occupation.

Actuellement, depuis le 31 mai, c'est un syndicat qui gère les deux usines. Ce que réclament les travailleurs, c'est l'annulation de la vente à Olivetti et l'intégration de Logabax dans une société nationale d'informa-

tique. Certains envisagent créer une coopérative ouvrière en cas de refus du gouvernement.

Donc depuis le 30 juin on a beaucoup de Logabax à Toulouse car les travailleurs ne se sont pas décidés à se laisser faire. Ils ont eu deux manifestations dans le centre ville avec distribution de tracts. Les élus locaux ont sollicités et lundi 6 juillet, les travailleurs ont occupé le péage de l'autoroute A 61. Pendant l'heure l'autoroute a été gratuite. Avec le tract, les travailleurs Logabax proposaient un verbe fort. L'ambiance était donc enfant et sympathique. Le mouvement est bon et la lutte continue.

Correspondant

ROUSSEL-UCLAF (Romainville)

Le directeur et un cadre supérieur condamnés pour la mort d'un ouvrier



(photo LC)

Deux ans après la mort d'un ouvrier chargé d'effectuer des rondes, intoxiqué par une fuite de chloroforme à l'usine de Romainville, suite aux plaintes de la famille, des syndicats CGT, CFDT et FO, et du procureur de la République, le verdict vient d'être rendu par le tribunal correctionnel de Bobigny :

- Hilbert, directeur de l'établissement, condamné à 8.000 F d'amende ;

- Chopin, chef du service des fluides, condamné à 6.000 F d'amende ;

- Roussel-Uclaf, reconnu civilement responsable ;

- ce jugement devra être affiché aux portes de l'usine de Romainville et publié dans le

journal local 93.

Les juges ont reconnu recevable la plainte de la famille, n'ont pas rejeté les constitutions de partie civile des trois syndicats.

Des accidents mortels du travail, il y en a déjà malheureusement eu plusieurs chez Roussel-Uclaf mais c'est la première fois qu'une direction a dû rendre des comptes devant un tribunal sur une affaire politique délibérée qui fait passer les profits avant la sécurité et la santé des travailleurs.

Dans la société actuelle, il y a 6.000 F et 8.000 F d'amende voilà à quoi sont condamnés les patrons reconnus responsables de la mort d'un ouvrier !

Correspondant

LES PROJETS DU GOUVERNEMENT ET CE QUE LES TRAVAILLEURS PEUVENT EN ATTENDRE



LES NATIONALISATIONS : Pour qui et pour quoi ?

Dans son discours programme du 8 juillet, le Premier ministre Mauroy a précisé ses intentions en matière de nationalisations. Celles-ci sont conformes à ce qu'avait annoncé Mitterrand durant la campagne présidentielle. « Onze groupes industriels viendront, pendant la législature, s'insérer dans le secteur public. Onze groupes. Pas un de plus, pas un de moins. C'est notre engagement », a annoncé Pierre Mauroy.

Ainsi la nationalisation, selon lui, sera immédiate pour le groupe Dassault et pour la branche « armements » de Matra, ainsi que pour l'ensemble sidérurgique Usinor-Sacilor. Elle le sera également pour les sociétés-mères de la Compagnie Générale d'Electricité, de Pechiney-Ugine-Kuhlman, de Rhône-Poulenc, de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, de Thomson-Brandt.

Enfin les trois groupes restants, CII-Honeywell Bull, ITT France et Roussel-Uclaf, qui comportent d'importantes participations étrangères, « ne pourront pas relever de la prochaine loi de nationalisation ». Le gouvernement engagera donc des négociations pour « dégager les voies et les moyens de la nécessaire restructuration du capital, en accord avec les partenaires étrangers ».

Il n'en faut pas plus pour voir la presse de droite, *Le Figaro* en tête, crier au « maximalisme » présidentiel, presque à la révolution, en somme, ou pour voir Ceyrac et le CNPF parler de l'affaiblissement de l'économie. C'est en fait pure hypocrisie. Les journalistes de la droite, comme les patrons, savent fort bien où se pose le véritable problème, et Alain Vernay écrit ainsi (*Le Figaro* du 9 juillet) : « De deux choses l'une : ou bien il y aura spoliation des actionnaires des grands groupes nationalisés et, par l'intermédiaire des SICAV, d'un Français sur vingt-quatre. Ou bien, dans l'hypothèse contraire, il y aura un prix très lourd à acquitter ».

Or, justement, Mauroy est loin d'avoir dit l'essentiel sur les nationalisations. Car l'essentiel, c'est en effet de savoir pourquoi on les fait, dans quel but, et surtout qui les paie. Or les patrons ne sont en fait pas inquiets. Ils savent que les actionnaires, français et étrangers, seront indemnisés. Et s'ils grognent, c'est simplement pour faire monter un peu les enchères, pour obtenir que l'indemnisation soit la plus avantageuse possible.

Ainsi les grands patrons, les actionnaires, les grandes banques qui possèdent ces actions seront indemnisés par l'Etat, qui leur rachètera pour un bon prix les parts qu'ils possèdent dans les groupes nationalisables. Pour beaucoup, ce sera d'ailleurs une très bonne affaire. Car certains des groupes nationalisables allaient fort mal, tel Usinor-Sacilor ou Rhône-Poulenc, et en vendre les actions pour un bon prix est plutôt inespéré.

Et puis, pour tous, l'indemnisation veut dire qu'ils garderont leur capital, intégralement, et qu'ils pourront l'investir ailleurs. En fait, nationaliser ces grands groupes industriels revient à les mettre sous contrôle de l'Etat, avec leurs profits et très souvent leurs pertes, et à remettre en échange de l'argent frais au capital privé, que celui-ci pourra réinvestir où il veut, de façon utile ou inutile, productive ou spéculative, en France ou à l'étranger.

Et celui qui paiera, ce sera l'Etat, c'est-à-dire la population,

soit par le biais des impôts, soit par le biais de l'inflation engendrée par le fonctionnement de la planche à billets.

Tout cela, Mauroy ne l'a pas dit. C'est pourtant le plus important. C'est pourtant ce qui va se discuter maintenant entre le gouvernement, le grand patronat, les représentants des banques et des grands groupes nationalisables. Et le projet du gouvernement socialiste est de relancer l'économie, si faire se peut, en donnant par divers biais de l'argent, des crédits, des soutiens au capital, pour investir et faire des profits. C'est ce but qu'il recherche en fait, derrière la nationalisation de ces groupes industriels et des banques et le contrôle du crédit.

« Face à la compétition internationale », a conclu Mauroy, « il est du devoir du gouvernement de restaurer rapidement les marges d'action et la compétitivité de notre économie ». On ne peut mieux dire que, pour le gouvernement d'aujourd'hui comme pour celui d'hier, ce qui commande c'est toujours la loi du profit. Et les travailleurs savent bien que ce profit sort de quelque part : d'eux-mêmes et de leur travail. Et qu'on ne peut à la fois satisfaire la soif de profits du capital et les aspirations des travailleurs.

Voilà pourquoi, en fait, dans ce qu'a annoncé Mauroy sur les nationalisations, il y a tout pour rassurer les possédants... mais pas les travailleurs.

André FRY

ÇA VA DÉCENTRALISER

Le gouvernement a annoncé qu'il allait « jeter les bases d'une nouvelle citoyenneté », « rendre l'Etat aux citoyens ». A propos de la décentralisation, qui est censée répondre à ces objectifs, Pierre Mauroy est pourtant resté discret dans son discours fleuve du 8 juillet, peut-être pour réserver à plus tard la présentation du projet.

En tout cas, on sait déjà qu'il s'agit « d'enraciner l'unité de la République », « dans la diversité et la responsabilité des collectivités locales ». Derrière cette formule vague, il y aurait, plus concrètement, des mesures tendant à donner plus de pouvoirs budgétaires et financiers aux maires, aux présidents des Conseils généraux et plus tard aux présidents des Conseils régionaux qui seront élus au suffrage universel. Tous ces élus auraient de nouveaux pouvoirs de décision et seraient contrôlés *a posteriori*, au lieu que l'Etat dispose d'un droit de veto sur toutes leurs décisions. On sait aussi que, par « volonté de faire disparaître l'image d'une France centralisée à l'extrême », le gouvernement proposerait la suppression des préfets. Ceux-ci s'appelleraient désormais « commissaires de la République » et perdraient une partie de leur pouvoir.

La « décentralisation » est donc en marche, si l'on croit le gouvernement. Et peut-être permettra-t-elle de régler un certain nombre de problèmes localement ou régionalement, avec moins de lourdeurs et de tracasseries administratives. Mais, sur l'essentiel, qu'apportera-t-elle réellement à la population ? La question reste posée.

Qui exercera les pouvoirs des préfets à leur place ? Par exemple, est-ce que les élus d'une région, d'un département, d'une commune, pourront s'opposer à une intervention de la police commandée par le gouvernement ou par le « commissaire de la République » ? Est-ce qu'ils auront un droit de regard réel sur l'argent des impôts ? S'ils ne veulent pas que l'argent des impôts serve à financer une centrale nucléaire dont ils ne veulent pas, ou à subventionner un patron licencié, ou à financer la force de frappe ou les CRS, est-ce qu'ils pourront s'y opposer, ou simplement, comme aujourd'hui, ... voter une motion ? Et si la population d'une commune, d'un département, d'une région, n'est pas d'accord avec les décisions prises en leur nom par leurs élus, ou par les « commissaires de la République », est-ce qu'ils pourront les révoquer et en choisir d'autres ?

« Rendre l'Etat aux citoyens », cela voudrait pourtant dire tout cela. Ou sinon, ce n'est que des paroles. Alors, avant de juger que Mauroy va « jeter les bases d'une nouvelle citoyenneté », on ne peut qu'être sceptique ... en attendant de juger sur pièces.

Sylvie FRIEDMANN

Ça presse

Le Parti Socialiste vient de décider d'arrêter la parution de son quotidien *Combat Socialiste*, qu'il avait lancé en février 1981 pour la période électorale et qui ne se vendait pas suffisamment.

Ainsi le PS, une fois au pouvoir, n'a donc plus de quotidien

à lui ! Il faut croire qu'il n'en a pas besoin. Il est vrai qu'il dispose d'une organe officieux, *Le Matin*, et que le gouvernement Mauroy bénéficie d'un nouveau *Journal Officiel* avec *Le Monde*.

A moins que ce ne soit l'inverse !

Devinette

« Il faut continuer d'aider les entreprises qui mettent en œuvre des projets conformes aux orientations de l'Etat. (...) Et chacun de nous sait que les exigences de la concurrence internationale ont accru pour les entrepreneurs le risque d'investir et de créer des emplois. Les aides publiques doivent donc continuer à garantir ce risque ».

Qui a dit cela ? L'ancien ministre de l'Economie de Giscard ou le nouveau ministre du Plan, Rocard ? En ce qui concerne les aides publiques, pas moyen de juger : le premier était pour aussi. Mais pas de doute possible : il s'agit bien de Rocard. Il n'y a que lui pour parler ainsi des orientations de l'Etat. Ça promet !

J.J.F.

« 39 HEURES » les propositions du CNPF... ou l'art de cacher les arêtes sous la sauce



Lors de la réunion syndicats-patrons dans les locaux du CNPF.

(AFP)

Quelques précisions sur les propositions patronales

Quand on compare le texte du CNPF du 3.7.81 avec le texte de juillet 1980, on s'aperçoit que le patronat a fait quelques propositions nouvelles : les 39 heures (non chiffrées sur le texte du 3.7.81, la réduction du plafond pour les heures supplémentaires), la cinquième équipe. Pour le reste, il a simplement rédigé en termes plus vagues ses propositions de 1980 afin d'ouvrir la porte aux négociations par branches qui présentent le double avantage de mettre chaque patron en meilleure position pour négocier ce qu'il souhaite et d'intéresser un peu plus les syndicats au jeu de la négociation.

Quant à l'essentiel, à savoir les contreparties, le CNPF n'y a pratiquement rien changé.

Des avantages envisagés

LES 39 HEURES

Dans le texte, il ne s'agit que d'une « réduction de la durée légale » sans précision. Certes le CNPF a parlé des 39 heures, mais le texte précise que les branches doivent décider des modalités d'application « progressive et adaptée ». Autrement dit on ne va pas vers les 39 heures tout de suite pour tout le monde. Et c'est aux branches encore, peut-être même aux entreprises, de décider si ce sera ou non les 39 heures, payées 40.

LA 5^e SEMAINE DE CONGÉS

Le texte initial du 3.7.81 prévoit seulement des « allongements des congés » à préciser

par branches... Le patronat ne parle plus, au niveau national, du moins, des restrictions envisagées l'an dernier : seuls ceux qui n'avaient été ni grévistes ni malades y auraient eu droit, les jours de congés d'ancienneté auraient été déduits des jours complémentaires, les CE auraient décidé des dates de ces congés supplémentaires. Cela dit, rien ne garantit que les patrons n'essaieront pas de réintroduire des restrictions, branche par branche.

Des contreparties

Comme celui de 1980, le texte du 3.7.81 prévoit des « assouplissements tendant à assurer la productivité et la compétitivité des entreprises ». Les patrons proposent donc « la durée collective annuelle et la possibilité de moduler la durée légale hebdomadaire au cours de l'année ». Ce qui leur permettrait bien sûr d'adapter les horaires aux besoins, mais aussi d'éviter les semaines « courtes », d'avoir à payer toutes les heures en-dessous de 39 h en chômage partiel et les semaines « longues » d'avoir à payer toutes les heures au-dessus de 39 comme supplémentaires...

UN CONTINGENT D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Autre contrepartie du même ordre : « La création d'un contingent annuel d'heures supplémentaires » à la libre disposition des entreprises (avec possibilité de recourir à des heures supplémentaires exceptionnelles autorisées). La différence avec les propositions de 1980 c'est que le contingent était alors chiffré et

qu'aujourd'hui, les modalités sont négociables par branches, ce qui peut se révéler plus souple encore pour les patrons.

DES REGLEMENTATIONS PLUS SOUPLES

Pratiquement dans les mêmes termes qu'en 1980, le patronat propose de revenir sur un certain nombre de réglementations. Il souhaite remettre en cause celle concernant les jours de repos et demande la possibilité de donner par roulement le deuxième jour de repos hebdomadaire. Il veut aussi revenir sur celle concernant la durée quotidienne du travail et le travail du dimanche : et il propose de recourir à des formules d'horaires spéciaux en fin de semaine qui donneraient aux patrons la possibilité d'employer des travailleurs 24 heures le week-end en les payant 40 heures.

Enfin le patronat propose d'aménager la réglementation du travail en équipe en se donnant une plus grande souplesse afin d'utiliser au maximum l'appareil productif.

— la « possibilité de donner par roulement le deuxième jour de repos hebdomadaire » ;

— la possibilité de faire aller jusqu'à 24 heures au lieu de 22 heures le travail de nuit des femmes ;

— la « suppression de l'interdiction du travail en équipes chevauchantes » de façon à pouvoir faire travailler des effectifs maximum aux heures de pointe ;

— des « assouplissements permettant le fonctionnement continu de certains équipements » ;

— des possibilités de conclure des accords de dérogations au Code du travail, visant à atteindre l'objectif de la semaine « comprimée » (les 40 ou 39 heures en 4 jours).

F.F.

« Etape décisive pour la réduction du temps de travail », « déblocage important », la presse a fait ses gros titres de l'accord de principe envisagé par le CNPF et les syndicats sur la durée du travail, en y voyant un grand pas vers la réduction du temps de travail.

Pourtant, pour l'instant, le patronat n'a fait qu'évoquer les 39 heures et un allongement des congés et rien n'est décidé. Il faudra attendre le 17 juillet pour voir si le « protocole d'intention » sera signé. Et ensuite, s'il est signé, attendre quelque temps encore pour voir ce que donneront les négociations branche par branche qui, seules, fixeront les modalités d'application exactes des mesures envisagées.

Donc en ce qui concerne ces 39 heures rien n'est acquis. Il n'y a vraiment pas de quoi pavoiser. D'autant moins d'ailleurs que le patronat ne précise rien, même pas si ces 39 heures seront accordées avec maintien du salaire ou pas.

Rien donc qui justifie les commentaires sur le prétendu « esprit d'ouverture » du patronat surtout quand on sait que, en échange d'une heure en moins par semaine (dans la loi), il va peut-être obtenir des compensations désavantageuses pour les travailleurs.

Les patrons réclament toujours « l'horaire annuel », c'est-à-dire la possibilité, tout en conservant une moyenne hebdomadaire de moduler l'horaire hebdomadaire de travail en fonction des besoins de la production (avec des semaines « courtes » et d'autres « longues »). Les patrons veulent aussi, afin de rentabiliser au maximum leurs équipements, pouvoir disposer à leur guise d'un contingent d'heures supplémentaires, pouvoir développer le travail en équipe, le travail de nuit, le travail du week-end, etc. Bref, pouvoir disposer plus librement de l'emploi du temps des travailleurs.

Ce n'est pas nouveau, c'est même là-dessus essentiellement que les négociations de l'an dernier avaient échoué. Le CNPF revient à la charge.

Mais cette fois, les syndicats ont seulement émis quelques réserves à ce propos en parlant d'« incertitudes », voire de « certaines restrictions inacceptables » (en laissant entendre toutefois que l'essentiel pour elles étaient qu'elles aient un contrôle sur ces mesures dites d'assouplissement...).

Ils se sont dans l'ensemble, à l'exception peut-être de la CFTC, déclarés « satisfaits » de la réunion du 6 juillet et des propositions patronales. « Matinée positive » ont dit la CFDT, et la CGC. « On a beaucoup progressé » a dit la CGT. Et Henri Krasucki a traduit, semble-t-il, le sentiment général des dirigeants syndicaux en déclarant : « On n'est pas encore arrivés, mais au moins on est partis, c'est déjà quelque chose » !

« C'est déjà quelque chose » peut-être pour les professionnels du tapis vert qui pourront ainsi de négociations en négociations, branche par branche, trouver un moyen de justifier leur rôle. On peut leur prédire que « c'est parti » sans doute pendant un certain temps...

De même qu'on risque fort d'entendre pendant un certain temps la presse gonfler la moindre proposition « sociale » comme aujourd'hui où on nous présente les « concessions » du CNPF comme un important pas en avant. L'heure est toujours aux illusionnistes !

Il faut d'ailleurs reconnaître que, de ce point de vue, le nouveau régime maîtrise mieux l'art de présenter les miettes que l'ancien : avec Barre, c'était l'austérité toute nue. Quand on voyait le poisson, on voyait aussi les arêtes. Aujourd'hui, on noie le poisson sous la « sauce Aurore » et les syndicats disent que c'est meilleur !

Frédéric FERRIERES

Les îlois de Diego-Garcia : un peuple exilé

Les 23 et 30 juillet prochains, à l'île Maurice, doit se tenir le procès de huit femmes qui, au mois de mars dernier, ont manifesté leur solidarité avec huit autres femmes grévistes de la faim. Elles avaient été arrêtées pour avoir transgressé la loi d'exception en faisant un « sit-in » devant l'Hôtel du Gouvernement à Port-Louis, en scandant des slogans antigouvernementaux et antibritanniques.

Depuis trois à quatre générations les îlois vivaient de pêche, des plantations de noix de coco et surtout de l'exploitation du copra, l'amande de coco qui sert à fabriquer de l'huile. Les propriétaires de l'industrie du copra reçurent en 1971 un million de livres sterling pour cesser leur activité. Pour les faire céder, plus aucun bateau ne fut affrété à Diego-Garcia. Puis les habitants furent déportés vers les îles voisines et en 1973, la totalité des familles qui restaient furent exilées dans l'île Maurice. Rien n'y était prévu pour les accueillir, ni pour les reloger, ni pour leur fournir du

travail. Aussi elles n'eurent d'autre choix que de gagner les bidonvilles de Port-Louis, où elles accrurent le nombre de chômeurs, déjà important dans l'île Maurice. Si les îlois reçurent quelques indemnités, ce fut à force de manifestations, et encore elles ne suffirent jamais à acquérir la moindre maison ou le moindre lopin de terre. Aussi depuis plus de dix ans, peuple déraciné, les îlois vivent dans le dénuement. Aujourd'hui encore, ils réclament une partie des 650.000 livres sterling que le gouvernement britannique a versées au gouvernement mauricien au titre de compensa-

tions, mais qu'ils n'ont pas encore touchées.

C'est pour protester contre cette situation que huit femmes îloises avaient fait une grève de la faim en mars 1981. Elles veulent également que le statut de réfugiés leur soit reconnu et elles exigent du gouvernement britannique une compensation supplémentaire de 8 millions de livres.

Ces femmes, îloises, c'est-à-dire originaire de l'île de Diego-Garcia, protestaient contre le sort qui est réservé depuis près de quinze ans à leur communauté, sacrifiée dans un marchandage entre l'impérialisme américain et l'impérialisme britannique, avec la complicité du gouvernement mauricien de Sir Ramgoolam.

L'île de Diego-Garcia fait partie de l'archipel de Chagos dans l'océan Indien et appartenait territorialement à l'île Maurice. En 1965, alors que se négociait l'accession à l'indépendance de l'île Maurice, le gouvernement britannique se fit céder l'île de Diego-Garcia par le gou-

vernement mauricien et l'intégra dans le « territoire britannique de l'océan Indien ». Puis en 1967 le gouvernement de Londres céda à son tour l'île de Diego-Garcia aux Etats-Unis, qui la convoitaient pour y établir une base militaire. En échange d'un bail de 50 ans dans l'île de Diego-Garcia, le gouvernement britannique bénéficia d'un rabais de trois millions de livres sur l'achat de missiles américains.

D'après Jean-Pierre Langellier (*Le Monde* du 15-2-81), l'île de Diego-Garcia serait en passe aujourd'hui de devenir une plaque tournante parmi les bases militaires qui se développent dans l'océan Indien. « Loin de tout regard indiscret, épargnée par les cyclones, elle est idéalement située. De Diego-Garcia on « commande » tout l'océan. L'atoll une fois aménagé pourra soutenir logistiquement une brigade de douze mille « Marines », dont une force d'assaut de 1.800 hommes ».

Mais, pour faire de cette île une base militaire, les Etats-

Unis avaient demandé au gouvernement britannique de la vider de ses habitants, au nombre de 1.500 à 1.600. C'est ce que celui-ci entreprit dès 1969.

Des Mauriciens ont formé un « Front national de soutien aux îlois en lutte » pour briser la loi du silence qui entoure depuis des années les conditions inhumaines de l'exil des îlois et le marchandage dont ils ont été victimes.

Ils veulent aussi alerter l'opinion publique internationale et c'est pourquoi, notamment, ils ont tenu à Paris une conférence de presse le 2 juillet dernier.

L'impérialisme américain et le gouvernement mauricien ont tablé sur le fait que les îlois sont peu nombreux, pour les exiler purement et simplement et pour procéder à un marchandage sur leur dos, en comptant bien qu'ils ne pouvaient pas faire entendre leur voix. Les îlois sont peut-être en train de démontrer à l'un et à l'autre combien ce calcul était faux.

Patricia MULLAN

Souscriptions (suite)

AUXERRE : Jaquet J., 20. Petit A., 30. Durand D., 25. Durand B., 25. Dewaele B., 50. Millot J.L., 15. Bourretier P., 10. Pemoine J.J., 15. Bullaut E., 5. Gauthier Y., 30.

TROYES : Une secrétaire, 50. Un travailleur (Vachette), 20. Gonon Martine, 200. J.-Louis Odot, 100. Claire, secrétaire, 100. Infante, 20. Un travailleur, 10. Une ouvrière bonneterie, 25. Une AS, 100. Une travailleuse, 30. Un ASH, 15. Une ASH, 30. Un travailleur, 30. Une retraitée, 25. Deux jeunes sympas, 50. Une AS, 30. A. Pascal, 100. Parisot, 15. Mireil, 50. Didier, 200. Simone, 100. Jean-Michel, 50. Gandé, 100. Philippe, 50. Catherine et Francis, 200. Alain, 50. Monique P., 20. Sympathisant LO, 200. Pour Arlette, 100.

DORDOGNE : Royère Blanchard, 300. Marché d'Eymet, 5. Un sympathisant, 5. Un sympathisant, 3. Un sympathisant, 7.

DIVERS : Un sympathisant libanais, 5. Mère d'un copain (Lyon), 100. M. et Mme Wacheux, Nord, 50. Françoise D. Beauvais, 20. Pour la révolution au Parlement, Beauvais, 60. Dominique et Gérard, Toulon, 500. Une ménagère, Lyon, 50. Une ouvrière, Lyon, 50. Deux personnes, Lyon, 200. Sympathisant d'Abbeville, 100. Copine, Somme, 100.

ALSTHOM-ATLANTIQUE - SAINT-NAZAIRE : Alain, 30. Dédé, 20. Jean-Claude Bordier, 20. Roger, 20. Bébert, 10. X, 20. Jean, 20. Un ajusteur entretien, 100. Un dessinateur BEC, 50. Un technicien entretien, 50. Une secrétaire, 20. Un technicien, 20. Illisible, 20. Un magasinier, 20. Un magasinier, 20. Un magasinier, 10. Un ajusteur, 10. Josette, 100. Un employé, 50. Collecte meeting Saint-Nazaire, 440. Un préparateur, 20. Un visiteur, 30. Edouard, 100. Une copine, 500.

SAINT-NAZAIRE : Gicquiot, 10. Blandeau, 30. Péronne, 15. Guibert, 10. Mahé, 20. Breton, 30.

NANTES : Philippe, 5. Thierry, 10. Arnaud Christine, 10. Marie-Christine, 20. Un couple de sympathisants, 50. Une femme révoltée, 20. Chesnais, 100. Franck, 100. Un postier, 50. Employée, 100. Institut, 150. Jeannick, 50. Annie, 50. Régine, 50. Claude, 20. X, 30.

ANGERS : Un sympathisant, 10. Un élève de Lep, 50. Un copain, 200. Un plombier, 50. 7 ouvriers DBA, 90. André Marc, 50. Pour le changement, 50. Une camarade, 50. Boussard Jean-Luc, 30. Un technicien agricole, 70. Le Rac Michel, 50. Dessinateur, 80. Technicien, 100. OS Cégédur, 50. OS Cégédur, 50. OS DBA, 50. OS DBA, 30. OS Cégédur, 20. Etudiant de faculté, 10. Vincent, 30. Un copain, 200.

VIENNE : Marché de Neuville de Poitou, 5.

POITIERS : Catherine, 30. Bruno, 20.

TOURS : Philips, 20. Sylvette, 15. Un travailleur Cégédur, 20. Un travailleur chimie, 50. Pour LO, 20. Christiane, 12. Dutilleul,

50. Un camarade, 200. Geneviève, élève infirmière, 100. Christophe, lycéen, 30. N., lycéenne, 10. Paul, 200. Un mécano, 30. Alli Bashry, 20. Mohamed, 10. Pour soutenir, 10. Femme d'accord, 50. Faulin, 20. Philippe, 10. Duma, 10. Marc, 50. Anonyme, 10. Rey A., 25. Picot, 5. Demieux R., 5. Landais E., 10. Chollet, 5. Anonyme, 10. Anonyme, 10. Lebert A., 5. Blondeau P., 100. Girard J., 200. Copine Bretonneau, 10. Parent, 30. C. Pinguet, 160. Manrique, 65. M. Mestreau, 20. Mme Momard, 30. Nathalie, 10. M. Bédouet, 30. Enseignante, 50. Gérard, 40. Institut, 50. Institutrice, 100.

CHR RENNES : Une infirmière, 200. Un employé, 100. Un infirmier, 50. Soutien, 50.

RENNES : Pour un mieux, 20. Une sympathisante, 25. Un copain, 50. Pour arrondir, 5. Lecteur LO, 30. Sympathisant, 20. Lecointre, 50. Philippault, 10. Brigitte, une lycéenne, 8. Nono, un lycéen, 5. Pierre-Yves, un OS, 20. Un sympathisant, 30. Marie-Christine, 15. Louise, 10. Une chômeuse, 10. Une employée de CHR Rennes, 100. Une retraitée, 100. Employée de bureau, 250. Une dame native de Monffort, 10. Un sympathisant, 10. Une institutrice, 15. Ouvriers, 20. Ouvrière d'usine, 20. Marie-Thérèse D., 100. Cat E et F, 100. Daniel et Genvien, 100. Jeannette et Jean-Claude, 50. Paul, un copain, 100. Pay-sans de St-Didier, 30. Des copains, 200.

BREST : LA FERRIERE : Un travailleur, 10. Un travailleur, 10. Une sympathisante, 20. Bernard, 10. Sébastien, 10. Jean, 10. Michel, 10. Nicolas Raymond, 10. Février Gildas, 10. Henri, 10. Paul, 10. Pt Jean, 10. Un copain, une copine, 150. JO, 70. Un copain, 15. Nédélec Georges (retraité enseignement Brest), 20. Eveniard L., chômeuse, 10. Quéru Didier, 10. Quéru Michèle, aide-comptable, 20. Presti Christian, peintre en bâtiment, 100. Louet Jacques, menuisier, 50. Jean-Jacques, électricien, 100. Faillé Daniel, étudiant, 10. A.D., commerçant, 50. Enseignant, 20.

CHOLET : Moreau Dominique, 10. BFE, 10. UDT, 45. Verdal, 10. TV, 20. TV, 10. Mère, 100. Champourmier, 100. X, 50. Sympathisant, 100. Travailleur Michelin CFDT, 20. Travailleur Michelin CFDT, 10.

LORIENT : Mme Claire, 30. Jean-Yves, 30. Anne, 25. Josette, 10. Jacqueline, 20. Philippe, 20. René, 50. Une lectrice, 5. Denise, 200. Chantal, 5.

ALSTHOM-BELFORT : Un ami, 18. Gérard, 10. Un copain, 10. Canard Michel, 30. Canard Claude, 100. Dany Grosjean, 10. Staine JP, 10. Mouglin Michel, 10. Kloetzlen Patrick, 10. Lecture Gilles, 10. Stoeklew Francis, 10. Lemosy Claude, 10. Job Jean Bernard, 30. Bokstal Robert, 10. Ceppi Jean-Paul, 10. Charniquet Jacques, 10. Kaiser André, 20. Mohamed, 40.

Durand, 10. Gaidot, 10. Milaud, 15. Polido José, 10. Bouchard Jocelyne, 10. J.P. Hervieux, 100. Francis, 20.

STRASBOURG : Dumont, 200. Catherine, 250. Collecte meeting, 30. Henri, 20. Sympathisante, 10.

MONTBELIARD : Michel, 50. Madeleine, 20. Pierre, 10. Jean-Marc, 20. Martine, 10. Electricien Emb Sud, 50. Jean-Pierre, 20. Joël, 20. Michèle Meavreau, 200. Noël Belfort, 200. Sylvie Charmois, 50.

BESANCON : Un médecin psychiatre, 100.

CLERMONT : Une technicienne de Michelin, 70. Une technicienne de Michelin, 100. Claudie, infirmière, 10. Dominique, 10. Georges, retraité, 10. Lucie, retraitée, 10. Suzanne, retraitée, 100. Jimmy, 250. Simone et Robert, 20. Maurice, 100. Achil, 50. Eulalie Pierre, 25. Saussoil Guy, 25. Un électricien, 10. Un électricien, 10. Un électricien, 10. Un électricien, 10. Une assistante sociale, 10. Une employée de banque, 50. Carret, 30. Madeleine, 100. Derlet, 5. Domi, 10. De garden, 10. Deplagne, 10. Chevarier René, 10. Lacroix Michèle, 15. Anonyme, 10. Anonyme, 16. Lilliane, 10. Employée Polyclinique, 30. Marianne, 10. Rélot, 20. Jules, 11,50. Marie Pierre, 20. Labarre, 200.

GRENOBLE : Flav, 50. A.G., 20. Soutien, 10.

MASSEY-FERGUSON - LILLE : André, 10. Alfred, 20. Jean-Marc, 10. Robert Boscaert, 5. Henri, soudeur, 20.

LILLE : Un ouvrier de chez Dussant, 10. Yves, 5. Bouriez Alain, 30. Gérard Brigitte, 10. Sylvie Brigitte, 30. Philippe, 15. Collecte Massey-Ferguson, 137. Agnès, secrétaire, 10. Bancelle, secrétaire, 15. Joëlle, infirmière, 10. Carole, infirmière, 10. Philippe, étudiant, 10. Un étudiant médecine, 55.

DUNKERQUE : Une jeune fille, 5. Une mère, 10. Un cousin, 10. Olivier, 5. Une personne de passage, 10.

SAÔNE-ET-LOIRE : MS, 3. Un frangin, 50. Sympathisant, 200. Volot, 10. Dédé, 50.

DIJON : Une copine, 50. une copine, 200. Michelle, 100. Une copine, 100. Coulaud, 20. Angleraud, 20. Barieau, 10. Bernard, 10. Monique, 10. Bernadette, 10. Guy, 10. Thérèse, 10. Célestine, 10. Copine CHU Limoges, 50. Une élève infirmière, 10.

ORLÉANS : Michel Morin CC, 80. MR, 100. Michèle Lamiable, 250.

VIERZON : Un postier, 50. Un autre postier, 30. Réunion publique, 25. R., ouvrière Nadella, 15. Copine d'un copain, 15. Ouvrière Nadella, 10. Une camarade du CERES, 10. Collecté réunion Bourges, 110.

LA ROCHELLE : MM (à défaut de voter), 50. JC, 10. Autos-toppeur, 15. Idem, 5. MV, 20.

Vauban dit m...

Dans la cité Soie-Vauban à Beauvais, c'est la colère. Nos charges de chauffage ont augmenté de 140 % en deux ans et en plus on voudrait nous faire payer une régularisation supplémentaire sur la dernière année.

Pour justifier ces hausses, en quelques années, le chauffage est passé d'un système économique au fuel lourd à un système moins économique au fuel léger, puis maintenant au fuel domestique. Et pour 1982, on nous propose la géothermie, c'est-à-dire qu'on irait pomper une nappe d'eau chaude située à 1.110 m de profondeur et où l'eau est en permanence à 46° C. Séduisant... mais surtout expérimental car ce serait la première fois qu'une cité si petite (1.115 logements) serait chauffée avec une eau si peu chaude. Alors, si ça ne marche pas, qui paiera ?

En tout cas, nous, on a répondu à l'avance « Non à la géothermie bidon ». Et pour que ça se sache bien, on est allé l'écrire à la peinture dans tout Beauvais. On a provoqué également une réunion avec la municipalité où on s'est retrouvé à 250. Et une fois, on a même coincé le sénateur Amédée Bouquerel, le copain de Dassault et président de l'OPAC (Office de gestion de la cité HLM), qui avec son conseil d'administration a répondu oui, au moins en paroles, à nos revendications.

Mais on ne s'est pas arrêté là. On s'est rappelé qu'Amsallem, le maire de Beauvais, se disait copain avec Mitterrand. Alors, on lui a demandé de nous organiser un rendez-vous. Après tout, le maire a sa pharmacie dans la



(photo LO)

cité, et autant utiliser ses relations. Samedi 27 juin, on a donc affrété un car et à une quarantaine, nous sommes allés porter nos revendications à l'Elysée.

Bien sûr, nous n'étions pas seuls : dès le départ de Beauvais, une voiture des Renseignements Généraux nous a suivis et à 1 km de l'Elysée une vingtaine de CRS nous attendaient et nous ont contraints à continuer à pied. A l'entrée de l'Elysée, les CRS étaient devenus plus nombreux que nous.

Cinq camarades étaient reçus par le secrétaire de l'Elysée. Après avoir rappelé qu'ils venaient là pacifiquement et qu'ils ne comprenaient pas pourquoi on était aussi bien... encadré par les CRS, ils ont exposé pendant une heure nos revendications.

Pendant ce temps, plutôt que de rester parqués en face, nous avons fait du shopping et on a pu voir que les chaussures à... 600 F la paire, et le costume trois-pièces à 2.000 F étaient monnaie courante dans le quartier.

Notre problème est donc maintenant connu de tous et nous attendons rapidement des réponses, à commencer par l'arrêt des poursuites contre ceux qui ne paient pas la « régularisation » des charges (c'est-à-dire à peu près 75 % des locataires).

Après notre visite à l'Elysée, notre moral est au beau fixe. Tout le monde parle de nous. Alors, on est peut-être sur la bonne voie.

Correspondant LO

L'armée n'a plus peur de rien

Une note officielle vient de nous apprendre que le quotidien *Libération* était désormais autorisée par l'arsenal.

Voilà qui ne va pas bouleverser nos habitudes. Car nous allons continuer à lire comme auparavant la presse de notre choix sans trop nous préoccuper

du mal que nous pouvons ainsi causer au moral de l'armée.

Simplement les dangereux conspirateurs qui rentraient jusque-là avec *Libération* dans la poche sont maintenant redevenus des citoyens comme les autres.

Mais au fait, y a-t-il encore

beaucoup de publications interdites à l'arsenal ? Car si ça se trouve il y a encore des conspirateurs qui s'ignorent. Alors autant le savoir.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière Arsenal (Lorient).

DANS NOTRE COURRIER

A propos de pratiques scandaleuses dans l'immobilier

Trouver un logement décent et pas trop cher, ce n'est en général pas facile. Mais combien existe-t-il de propriétaires ou d'agences racistes qui rendent ce problème quasi impossible à résoudre pour les travailleurs d'origine étrangère ?

Voici les faits dont j'ai été témoin. J'essaie de voir ce que je peux faire pour ne pas en rester là. Mais, en attendant, je veux vous raconter des événements qui pourront vous paraître incroyables mais qui sont pourtant vrais.

Vendredi 26 juin, un ami non-voyant de nationalité algérienne s'est présenté dans une agence immobilière du 18^e arrondisse-

ment pour demander le logement que je laissais vacant. Mais c'est par des cris de « *Dehors les Algériens... Vous êtes tous une bande de menteurs* » qu'il a été accueilli. C'est le lendemain qu'il m'a raconté cette entrevue et il en était encore tout traumatisé.

Mais ce n'est pas tout. Un couple de non-voyants ayant pourtant la bonne carte d'identité aux yeux de cette dame se sont fait accueillir de la même façon à cause de leur handicap.

Et pour ceux, comme mon ami, qui se permettaient de protester devant de telles méthodes, c'était la bordée d'injures

du style : « *Sale Algérien, retourne dans ton pays* ».

Cette patronne d'agence s'est même permis de téléphoner à mon patron pour le prévenir que je fréquentais des étrangers et des handicapés. Crime qui à ses yeux doit sans doute justifier le licenciement, comme il justifie aujourd'hui le fait qu'elle ne veut pas me rembourser la caution de mon appartement.

Ces propos m'ont particulièrement révoltée, je tenais à vous en faire part. Je me suis adressée au MRAP et il y aura peut-être une action en justice.

Une de vos lectrices (Gennevilliers)

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES (Besançon)

La vie augmente, les salaires sont bloqués, ras-le-bol !

Les stagiaires des centres de formation professionnelle AFPA sont rémunérés à 90 % du SMIC ou à 70 % de leur salaire antérieur. Mais leur taux horaire est bloqué à partir de leur premier jour de stage : c'est-à-dire qu'ils ne sont pas indexés sur les augmentations du SMIC et restent bloqués pendant toute la durée du stage au même taux. Par exemple, pour le stage horlogerie qui dure onze mois, le taux horaire va rester le même exactement, durant toute la durée du stage. Et avec l'inflation, inutile de dire que nos salaires réduisent comme peau de chagrin.

C'est pour dénoncer cette injustice que les stagiaires du centre AFPA de Besançon, qui compte 150 stagiaires environ, se sont réunis en assemblée générale mercredi 1^{er} juillet. Nous avons élu un Comité pour l'indexation des rémunérations. Dès le lendemain matin, à une centaine, nous sommes allés trouver le directeur départemental du travail, qui a dû transmettre au ministre notre déclaration exigeant la revalorisation de nos salaires avec l'effet rétroactif. Comme il refusait de téléphoner sur-le-champ, nous sommes restés à lui tenir compagnie dans

son bureau jusqu'à ce qu'il se décide enfin après une heure de discussion. Il faut dire que ce monsieur n'était pas très à l'aise, et il a même eu le culot de déclarer que nous étions des « *enfonceurs de porte* » qui venaient l'empêcher de travailler... Le pauvre ! Finalement nous avons appris des autorités de tutelle qu'un décret existait justement et qu'il sera sans doute entériné prochainement... Estimant que nous n'avons aucune garantie effective de voir rapidement nos salaires indexés sur les augmentations du SMIC, décret en préparation ou pas, nous continuons notre lutte. Les assemblées générales quotidiennes se poursuivent. Nous avons pris des contacts avec tous les autres FPA du pays dans le but de populariser cette revendication qui nous concerne tous, et d'obtenir ensemble satisfaction. Par ailleurs, nous prenons contact avec les autorités de tutelle, les parlementaires locaux et nous envisageons même une démarche au ministère. Nous en avons assez des salaires qui rétrécissent avec le temps !

Correspondant LC

GAGNY (Seine-St-Denis)

On en a assez des bus complets

Depuis début juin, c'est la pagaille organisée sur la ligne de bus 221, qui relie Gagny à Galliéni (Porte-de-Bagnolet). Presque chaque matin, c'est des retards importants et des bus bondés.

Le mercredi 24 juin, le ras-le-bol a éclaté. Après avoir attendu 25 minutes, bon nombre d'usagers ont dû prendre d'assaut un bus quasiment complet dès le premier arrêt. Au terminus, à Galliéni, nous sommes allés à une vingtaine dire aux responsables que nous en avions assez de voyager dans de telles conditions. Nous avons été accueillis par les propos sarcastiques de l'un des chefs, du genre : « *Voilà ce que c'est que d'avoir voté à gauche* ». Devant le tollé soulevé, il a vite remballé ses états d'âme. Un autre conducteur s'est défendu en disant que les

retards étaient dus à la décision de la direction de la RATP de supprimer des voitures sur cette ligne. Nous avons ainsi appris qu'une autre voiture devait être supprimée début octobre.

Pour une fois que nous apprenions par avance un mauvais coup préparé par la RATP, nous avons décidé de nous organiser pour réagir contre les nouvelles suppressions de bus. Une pétition a été lancée et a recueilli 200 signatures en une seule matinée. La plupart des chauffeurs de bus ont tenu à nous faire savoir qu'ils étaient solidaires des usagers et l'un d'entre eux a même fait circuler la pétition. Cette pétition a été adressée à Fiterman, en espérant que dans le cadre d'un « *changement* », la RATP tiendrait enfin compte de l'avis des usagers.

Correspondant L

RTC-COGEKO (Joué-les-Tours)

Licenciements dans l'électronique

La presse de ces dernières semaines s'est largement fait l'écho des restructurations et remaniements qui affectent les entreprises d'électronique, avant que ne s'engage le débat sur les nationalisations. Beaucoup d'encre a coulé à propos du limogeage du P-DG de CII-Honeywell-Bull; infiniment moins à propos du licenciement des travailleurs de la Cogeco.

C'est pourtant plusieurs centaines de salariés qui sont touchés et qui ont reçu en ce début de semaine leur lettre de licenciement. L'affaire a commencé en janvier 1981, avec l'annonce de la fermeture du centre de RTC Cogeco Joué-les-Tours pour la fin de l'année. Près de 600 travailleurs sont menacés de perdre leur emploi. A la suite d'un accord rendu public en mai entre RTC et CII-Honeywell-Bull, nous avons appris que 250 d'entre nous seraient réembauchés par CII-Honeywell-Bull, acquéreur des locaux de la Cogeco. Et effectivement, les camarades concernés ont reçu une lettre, qui leur promet de les réembaucher sur place à Joué en janvier 1982.

Avec la période électorale, les choses ont un peu traîné. Début juin, la direction a déposé ses

demandes d'autorisation de licenciement, 205 pour fin septembre, le reste, soit environ 200, pour fin novembre. Les 250 camarades repris par Bull, seraient, eux, selon les cas, soit conservés par la Cogeco jusqu'à la fin de l'année, soit mis au chômage total (avec 42 % du salaire plus 26,50 F par jour, soit 70 % d'un salaire net de 3.500 F).

Pour donner son accord, la direction départementale de la main-d'œuvre a attendu le jeudi 2 juillet, jour du départ en congés. Comme les lettres recommandées ne sont arrivées que le lundi 6, nombre de camarades n'apprendront qu'à leur retour de vacances qu'ils sont de la première charrette des licenciés.

Par cette lettre, outre la date du licenciement, ils apprendront que la direction dispense ceux qui sont licenciés le 30 septembre d'effectuer les deux mois de préavis, histoire sans doute de faire son mauvais coup tout à fait en douceur. Mais il n'est pas dit encore que tout se passera selon les plans du patron. Car avant de partir en congés, nous nous sommes tous donné rendez-vous à l'usine pour la reprise le 29 juillet.

Correspondant LO

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (Clamart - 92)

Coup de colère contre un licenciement

Les 24 et 25 juin, à la Caisse d'Allocations Familiales de Clamart, environ 60 % des employés du Fichier se sont mis en grève contre le licenciement d'une jeune stagiaire employée depuis cinq mois, et à quelques semaines de sa titularisation.

Il faut dire que, depuis l'ouverture de cette Unité de gestion, la hantise du directeur c'est la résorption du retard. Et comme le personnel est insuffisant, la direction fait pression sur ce dernier pour qu'il augmente son rendement. Les chefs font la courtoisie aux employés dans les couloirs, ils les rappellent à l'ordre, primades et vexations tombent pour un oui pour un non.

Le licenciement de la stagiaire a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Que lui reproche-t-on ? Son comportement. Cette jeune fille ne serait pas assez docile au gré de la direction. Le cynisme des chefs qui ont demandé le licenciement et des supérieurs hiérarchiques qui l'ont couvert, voilà ce qui a érévolté tous ses camarades de travail.

Le premier jour de la grève, les employés de Clamart sont venus nombreux protester auprès de la direction générale au Siège de la rue Viala à Paris. Et ils ne se sont pas gênés pour dire ce

qu'ils pensaient à la direction, notamment que le travail de l'employée était irréprochable et qu'elle assurait souvent le remplacement de deux ou trois personnes. Et la réflexion de tous était : « Comment faut-il être pour plaire à la direction » ?

Dans l'après-midi, ils sont passés dans les services du siège pour dénoncer le licenciement et le sale coup de la direction.

Le lendemain, une assemblée d'information s'est tenue au Siège et les employés de Clamart sont allés ensuite au ministère de la Solidarité nationale, réclamer la réintégration de notre camarade.

Et finalement, bien que la direction générale ait affirmé dès le début qu'elle prenait fait et cause pour tous les cadres à l'origine du licenciement, elle a tout de même cédé.

Notre camarade est aujourd'hui maintenue à la CAF, et tout le monde pense que c'est l'essentiel. Toutefois, elle n'est plus à Clamart, mais au Siège, et son stage est prolongé de trois mois, ce qui constitue une mise à l'épreuve supplémentaire avant sa titularisation.

En tout cas, c'est la première fois que la direction recule sur un problème concernant les stagiaires...

CREUSOT-LOIRE (Imphy)

La direction licencie un militant de Lutte Ouvrière

Mardi 30, les travailleurs du Laminage à froid (LAF) se sont mis en grève, à près de 100 % sur les trois postes, pour exiger l'annulation du licenciement d'un camarade de l'atelier, militant syndical CGT et qui fut candidat de Lutte Ouvrière aux élections législatives dans la circonscription de Nevers-Imphy.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que notre camarade est en butte aux tracasseries des chefs et de la direction.

En mai de l'année dernière, une mise en garde lui était adressée, suivie en octobre d'une lettre d'avertissement. La direction lui reprochait un manque de production, ce qui n'était qu'un prétexte puisqu'il faisait le rendement normal.

Vendredi 26 juin, il recevait une nouvelle lettre d'avertissement pour avoir participé, la veille, à une réunion syndicale dans le réfectoire de l'atelier, en dehors de ses heures de travail. Et le soir même, il était mis à pied « jusqu'à ce qu'une décision définitive soit prise », pour avoir quitté sa machine pendant quelques minutes.

Un chef l'accusait de « faute professionnelle » parce que la bande de métal du banc bilame sur lequel il travaille s'était déroulée par terre, dans des circonstances il faut bien dire peu claires. En effet, l'arrêt automatique n'avait pas fonctionné alors que seule une intervention humaine peut le mettre hors ser-

vice. Or seul le chef d'atelier aurait vu la bande tomber, se gardant bien, d'ailleurs, d'arrêter la machine.

Mais, comme l'écrivait notre camarade dans un tract qu'il a diffusé le lundi 27, « certains n'ont vraiment pas de chance, car tout le métal a été récupéré. Pas un gramme de métal n'a été perdu, pas un centime non plus ».

Evidemment, la mise à pied était annoncée un quart d'heure avant la fin de poste, pour éviter les réactions des travailleurs de l'atelier.

Ce fut peine perdue : une sanction aussi grave pour des motifs aussi légers, voire peu prouvés, apparaissait inacceptable à tous. Dès lundi 27, à l'initiative de la CGT, une pétition exigeant l'annulation de toutes les sanctions était massivement signée dans l'atelier. Et, devant l'intransigeance de la direction, la grève au LAF a donc démarré le mardi matin.

La CGT a diffusé alors un tract au changement de poste de 13 heures. Elle y écrit : « L'attitude des ouvriers du LAF doit être celle de tous les salariés de l'entreprise ».

Mais plusieurs travailleurs du LAF qui distribuaient le tract ont regretté l'absence d'un appel clair à un débrayage sur toute l'usine, alors que de nombreux travailleurs, dans les autres ateliers, attendaient une initiative de la CGT sur toute l'usine et se

disaient prêts à faire quelque chose. Mais les dirigeants de la CGT n'ont pas accepté — et n'accepteront d'ailleurs à aucun moment de lancer cet appel.

Au contraire, ils firent tout, utilisant tous les prétextes possibles, pour démoraliser les travailleurs du LAF et les amener à reprendre le travail !

Finalement, la grève cessa le jeudi, après que le poste du matin eut encore fait deux heures de grève.

Notre camarade informa alors, par tract, tous les travailleurs de l'attitude adoptée par les dirigeants de la CGT.

Pour toute réponse, ceux-ci ne trouvèrent rien de mieux que de se vanter d'avoir fait reprendre le travail et d'accuser notre camarade de collusion avec la direction, cela alors qu'il venait d'être licencié !

Ce tract fut accueilli comme il convenait par les travailleurs. Plusieurs sont allés dire leur quatre vérités aux responsables de la CGT et nombreux sont ceux qui se promettent de faire savoir leur façon de penser aux dirigeants de la CGT lors des prochaines élections de délégués.

Et lundi 6, plusieurs travailleurs ont diffusé un tract répondant aux calomnies des responsables de la CGT, qui ont rendu dans cette affaire un triste service à la direction.

Correspondant LO

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL (Rouen)

Grève contre un licenciement

Fait suffisamment inhabituel pour être relevé : la direction du CHU vient d'annuler un licenciement.

Un ouvrier du Service technique avait été accusé de vol à la suite d'une dénonciation sujette à caution. La direction, après un simulacre de Conseil de discipline, le condamnait au licenciement.

L'émotion était vive parmi les ouvriers du Technique qui, depuis 14 ans qu'il travaillait au CHU, le savait incapable de ce dont on l'accusait. Pétition à l'adresse de Lecanuet (président du conseil d'administration de l'hôpital) et lettres de témoignages de moralité furent aussitôt envoyées, en vain.

Une grève fut alors décidée pour le 7 mai. Fait jamais vu depuis 1968, la quasi-totalité du Service technique se mettait en grève. A 75, ils envahissaient durant toute la matinée le hall de la direction. Les grévistes



(photo LO)

n'acceptaient de libérer les lieux qu'avec l'engagement écrit d'une explication avec le directeur général. Celle-ci eut lieu l'après-midi, la direction au grand complet venant écouter nos revendications dans une salle de conférence de l'hôpital.

Le directeur général annonça alors qu'il réexaminait la question du licenciement. C'est

aujourd'hui chose faite. Notre camarade a repris son travail au 1^{er} juillet. Il subit malgré tout un déclassement qui lui fait perdre 200 F par mois. Mais le pire a été évité, et la direction a été bel et bien obligée de reculer.

Elle n'a d'ailleurs pas osé retenu la journée de grève sur la paye !

Correspondant LO

PRISUNIC - Grenoble

Quand les vendeuses ne se laissent pas faire !

Samedi 27 juin, tout le personnel (55 personnes dont 90 % de femmes) du Prisunic J. Vallier, à Grenoble, s'est mis en grève à cause des salaires et des conditions de travail.

En effet, la direction avait profité de la récente augmentation du SMIG pour intégrer une partie des primes d'ancienneté dans les salaires, ce qui ne lui occasionnait aucune charge supplémentaire et ne donnait, donc, à la plupart du personnel aucune augmentation. Alors qu'un des P-DG du groupe Prisunic prenait la fuite, cette semaine, avec un milliard de francs anciens !

D'autre part, avec un effectif réduit au minimum, il était fré-

quent qu'une vendeuse s'occupe de trois rayons à la fois : surcroît de travail pour elle, attente pour les clients. Les personnes absentes n'étant pas remplacées les heures supplémentaires non-payées étaient monnaie courante... elles étaient récupérées selon le bon vouloir de la direction !

Mais le personnel en a eu ras-le-bol et les vendeuses se sont installées devant les portes pour expliquer aux clients le pourquoi de leur mécontentement et de leur action. Les clients se sont résolument mis du côté du personnel et ce sont une dizaine de feuilles couvertes d'encouragements et de témoignages de

soutien que les vendeuses ont déposées sur la table des négociations, vendredi 3 juillet.

Elles ont repris le travail ce lundi après une semaine de grève : la direction générale leur assure la prime de fonction, indépendamment du salaire et la direction locale, elle, s'est engagée à l'embauche immédiate de cinq personnes, à supprimer les heures supplémentaires et pour certains rayons (charcuterie), à ne plus faire prendre en charge des commandes par les vendeuses.

Le personnel est content d'avoir obtenu ces aménagements, et, dit-il, « il se sent plus solidaire que jamais ».

Correspondant LO

LA CELLULOSE D'AQUITAINE Saint-Gaudens (Haute-Garonne)

La grève a payé !

Pendant toute la nuit du vendredi 26 juin à samedi 27 juin, les travailleurs de la Cellulose d'Aquitaine à Saint-Gaudens ont retenu l'état-major de la direction locale et de la nouvelle direction pour arracher leurs revendications : réembauche de 15 travailleurs licenciés au mois de janvier (rappelons qu'en janvier, pendant deux semaines, les travailleurs de l'entreprise avaient fait grève pour obtenir l'annulation d'un plan de licenciement ; il restait notamment en suspens le sort de 15 travailleurs), rattachement des salaires à l'indice INSEE, prime de vacances que la direction avait réduite il y a six mois, et paiement des jours de grève.

Dans la journée de samedi, la direction lâchait sur toutes les revendications et le travail reprenait. Nous avons interrogé un responsable syndical qui a participé activement au mouvement.

« — Pourquoi cette grève ? — Rien n'était résolu après notre grande grève de janvier. Les licenciés toujours licenciés, blocage des salaires, prime de vacances diminuée, jours de congés enlevés.

La direction est venue le vendredi pour négocier. Les travailleurs étaient en grève. Le travail devait reprendre au moment des négociations. Mais les travailleurs ont décidé de continuer leur mouvement et ça a été une trainée de poudre dans toute l'usine. Les négociations ont commencé avec les responsables syndicaux et la direction au premier étage. Les travailleurs étaient sous les fenêtres.

Le point de vue des patrons était simple. S'ils lâchaient sur les revendications, la Cellulose d'Aquitaine ne pourrait plus vivre. Donc, c'était un non, sur toute la ligne. Vers 18 heures, les

patrons se sont levés, prêts à partir. Les travailleurs sont alors montés, ont bloqué quelques issues et sont allés parler à deux doigts des moustaches aux patrons. Cela a duré toute la nuit, et tous les travailleurs ont pu participer à leur manière aux négociations « en exprimant tout haut ce qu'ils avaient sur le cœur ». Toute la nuit, nous avons téléphoné au P-DG national et à tous nos camarades des autres usines pour les avertir.

— Il y a eu une procédure en référés ?

— Oui. Mais il a été décidé d'échanger le retrait de la plainte osée des patrons, contre le fait que les négociations se tiennent à l'extérieur de l'entreprise. Il faut dire que les pressions les plus diverses se sont manifestées pour contraindre les patrons à accepter le marché. Ainsi, par exemple, le commissaire du coin était affolé, parce

qu'on lui avait promis d'empêcher le départ du Tour de France qui devait avoir lieu le mardi à Saint-Gaudens.

Et le samedi après-midi, ce qui était impossible d'obtenir le vendredi, nous l'avons obtenu. Y compris le paiement des jours de grève à un taux supérieur à celui du travail habituel, ce qui est une première dans toute l'usine.

— Quelles sont les perspectives aujourd'hui ?

— Les perspectives pour l'usine ne sont pas encore bien claires. L'usine sera vendue aux enchères au mois de juillet pour 500 millions. D'autre part, on ne connaît pas encore la politique qui sera celle du gouvernement à notre sujet. Ce qui est sûr, c'est que pour nous c'est une victoire par rapport aux 130 licenciements contre lesquels nous avons lutté en janvier dernier, sans les éviter. »

Correspondant LO

ATELIERS SNCF Saint-Etienne-du-Rouvray

La sécurité, on s'en occupe

Aux Ateliers SNCF de Quatre-Mares (à Saint-Etienne-du-Rouvray près de Rouen), la sécurité est souvent traitée par-dessus la jambe. Rien d'étonnant s'il y a souvent des accidents. Un des ateliers, l'atelier des Roues, est particulièrement dangereux. Et c'est à la suite de l'accident d'un camarade pontonnier que nous avons décidé de réagir.

A une quarantaine nous sommes montés dans les bureaux accompagnés de nos délégués. Et quand le directeur est venu s'expliquer, bien des camarades ont pu dire de vive voix ce qu'ils pensaient des mauvaises conditions de travail et de l'insécurité. « Cela fait dix-neuf ans

que je travaille dans cet atelier, je n'ai jamais vu une telle pagaille... On en a assez des promesses et des réponses vagues, on a assez attendu, on veut travailler sans risquer notre peau ».

Visiblement, le directeur était gêné et il a dû reconnaître le bien-fondé de bien des réclamations : « Je vais tâcher de trouver des crédits. Cet atelier est l'un des plus dangereux, on va tâcher d'y remédier... ».

Et depuis quelques jours, nos directeurs passent et repassent dans l'atelier, se renseignant sur les dangers. Nous, on attend, pas trop patiemment, qu'ils finissent par faire quelque chose de concret !

Correspondant LO

CHICHE !

« Moi, par exemple, je ne suis pas contente depuis le 10 mai, mais je suis bien obligée de me plier à la majorité. » Tel a été l'argument de la surveillante générale pour qu'une infirmière, contestataire, rentre dans le rang.

Nous, que la gauche soit au gouvernement, nous nous en réjouissons, ne serait-ce que

parce que ça em... certains.

Et puisque cette surveillante, exécrée, dit se plier à la majorité, prenons-la au mot. Organisons un référendum pour savoir si, oui ou non, nous la voulons à la direction de l'hôpital. Dans ce cas, on verra bien si elle se pliera à la majorité !

(Centre Hospitalier de Belfort)

ALSTHOM - Saint-Ouen

Un jugement qui ne plaît pas à la direction

L'Alsthom-Saint-Ouen, imitant en cela l'Alsthom-Belfort, avait assigné les syndicats en dommages et intérêts à la suite de la grève d'octobre-novembre 1979.

Elle réclamait, au bas mot, 600 millions aux syndicats pour l'occupation des locaux qui avait entraîné un manque à gagner et diverses déprédations dont elle accusait les grévistes.

Le procès a eu lieu le 26 mai à Bobigny, et le jugement a été rendu le 30 juin dernier.

La direction a été déboutée de l'essentiel de sa plainte qui portait, en fait, sur l'exercice du droit de grève et la légalité de l'occupation des locaux.

En revanche, le tribunal a reconnu que les syndicats pouvaient être tenus responsables

pour avoir empêché des membres de la direction de rejoindre leur poste de travail en deux occasions (constatées par huis-sier) et pour ne pas avoir été contre l'avis de l'assemblée des grévistes qui avait décidé de démonter des pièces vitales de certaines machines pour empêcher la reprise du travail.

Un expert doit être commis par le tribunal pour évaluer le préjudice de la direction. Il rendra ses conclusions avant mars 1982 et un nouveau procès aura lieu.

Pour le moment, pour ce qui est du droit de grève, la direction a perdu... et doit payer les frais du procès.

Correspondant LO

BERNARD-MOTEURS - Rueil

Ce n'est qu'un début... continuons les repas

Le Comité d'établissement a organisé un repas amélioré à la demande de la CGT et de la CFDT « afin de fêter la victoire des forces de gauche et de progrès ».

Il paraît en effet que le nou-

veau régime « donnera aux élus plus de poids pour exiger que la politique de l'entreprise soit infléchie dans un sens positif pour les travailleurs ».

Le CE a donc déclaré qu'il était « heureux d'organiser ce repas, première étape de notre

action, pour un développement du bien-être de tous ».

Cette action a été largement suivie, et les travailleurs sont prêts à la continuer... y compris tous les midis s'il le faut !

Correspondant LO

Samedi 11 juillet

20 h 30. TF1. **Escale en Langue-doc.** Cette promenade dans le Midi est surtout une occasion de retrouver Georges Brassens.



20 h 30. FR3. **La poursuite de l'amour.** Feuilleton en sept épisodes. Deuxième épisode : mariage et marivaudage. Une caricature de la vie de la noblesse anglaise entre les deux guerres, à travers l'histoire amoureuse de deux jeunes filles.

20 h 35. A2. **C'était l'âge d'or.** Cinquième épisode de ce feuilleton qui a pour cadre l'Allemagne avant l'arrivée de Hitler au pouvoir. Mais cet épisode-ci est, paraît-il, un peu trop à l'eau de rose.

21 h 30. FR3. **Les dossiers noirs.** Lucky Luciano. Deuxième partie de l'émission : l'internationale du crime. Cet épisode recouvre la période allant de la fin de la dernière guerre mondiale au début des années soixante.

Dimanche 12 juillet

15 h. A2. **Les deux orphelines,** pièce dramatique datant de 1874. Du vrai mélo.

19 h 15. TF1. **Les animaux du monde.** Les fourmis.

20 h 30. TF1. **Le grand restaurant,** film burlesque avec Louis de Funès qui joue le rôle d'un patron de grand restaurant, obséquieux avec les clients, dur avec le personnel.



20 h 35. A2. **C'était l'âge d'or.** Dernier épisode : la crise économique et la montée du national-socialisme.

21 h 40. FR3. **Vive l'histoire.** Une émission sur la célébration du 14 Juillet et l'évolution de cette fête au cours de l'histoire.

22 h 20. A2. **Portrait de l'univers.** Des maquettes au village. L'historien Jean Gimpel, spécialiste de technologie médiévale, essaie de la faire connaître... aux habitants du Népal.

22 h 35. FR3. **Cinéma de minuit. Aspects du film noir. Le carrefour de la mort,** film policier de Henry Hathaway (1947). Un bandit arrêté refuse de dénoncer ses complices... provisoirement.

Lundi 13 juillet

20 h 30. TF1. **Au-delà des grilles,** avec Jean Gabin. Les aventures d'un homme fuyant la police avec, en arrière-plan, l'Italie des années d'après-guerre.

20 h 30. FR3. **Fantasia chez les ploucs.** Film burlesque qui évolue au milieu des distillateurs d'alcool (à l'époque de la prohibition aux USA), des gangsters, d'une strip-teaseuse, dans une succession de gags énormes. Mais le film ne vaut pas le roman dont il est tiré.



20 h 35. A2. **Johnny Halliday.** Variétés.

22 h 05. TF1. **La chasse à l'homme.** Troisième émission : la conquête du langage. Quand et comment le langage est-il apparu, comment s'est-il développé ?

22 h 50. A2. **Lire, c'est vivre.** Emission consacrée à Flaubert.

Mardi 14 juillet

20 h 30. **Une parisienne,** film avec Brigitte Bardot, Charles Boyer et Henri Vidal. La fille d'un président du Conseil est amoureuse du chef de cabinet de son père.

20 h 30. FR3. **Le train.** Film de John Frankenheimer avec Burt Lancaster, Jeanne Moreau et Michel Simon. Un épisode de la Résistance, où le chef d'un réseau essaie de retenir un train rempli de chefs-d'œuvre de la peinture qu'un colonel allemand veut transférer dans son pays.



20 h 35. A2. **Les Dossiers de l'écran.** Après le film américain **Cours après moi, shérif,** le débat portera sur la Citizen Band.

Mercredi 15 juillet

21 h 25. TF1. **Le piège à loups,** téléfilm d'après le roman de Vercors. Un garde forestier a cerné ses domaines de pièges à loups. Un homme finit par s'y laisser prendre. Et derrière tout cela... encore une histoire de la Résistance.

Jeudi 16 juillet

18 h 25. TF1. **Lettres d'un bout du monde. Le Brésil : l'homme de Sao Paulo.** Un reportage sur cette ville géante où les gratte-ciel côtoient les bidonvilles.

20 h 30. FR3. **Les assassins de l'ordre,** film de Marcel Carné avec Jacques Brel. L'histoire d'une bavure policière.

20 h 35. A2. **Un caprice de Caroline chérie.** Aventures historiques en Italie avec les armées de la Première République.



21 h 30. TF1. **Ceux qui se souviennent.** Troisième émission : Avant 1936, chronique de la mémoire. Des témoignages passionnants sur la condition ouvrière de cette période.

Vendredi 17 juillet

18 h 20. TF1. **Lettres d'un bout du monde. Le Brésil : nous irons vers l'Amazonie.**

20 h 30. TF1. **Une belle vie. Jef le lion, un cœur pur.** Il s'agit de la vie de Joseph Kessel, écrivain et journaliste.

20 h 35. A2. **Arcole ou la terre promise.** Premier épisode d'un feuilleton qui, paraît-il, donne une image véridique de la colonisation de l'Algérie dans les années 1850.

22 h. TF1. **Le roi Lear.** Pièce de Shakespeare, en direct du Palais des Papes à Avignon.



« Les gens d'ici »

de Gilles Perrault

Gilles Perrault, l'auteur entre autres livres du *Pull-over rouge*, nous raconte l'histoire d'un village de la Manche où il s'est installé depuis vingt ans : Sainte-Marie-du-Mont, surtout connu pour avoir sur son territoire communal la plage que les Américains, lors du débarquement de 1945, appelèrent Utah Beach.

Mais cette histoire, qui va du débarquement des Normands en l'an 900, en passant par celui des Américains en 1945, jusqu'à nos jours, n'a rien d'une fastidieuse monographie locale. L'auteur y mêle des époques différentes : les difficultés du débarquement de 1945 lui font évoquer, par exemple, celles qu'ont dû rencontrer les Normands ; on passe des querelles municipales d'aujourd'hui aux luttes de la Révolution française... Ce sont de larges épisodes de l'histoire de France qui sont évoqués, dans le cadre limité mais très vivant de ce petit coin de Normandie.

Pour le présent, Gilles Perrault décrit de façon vivante le monde rural. Il prend à



l'occasion parti contre l'accaparement des plus belles maisons du bourg par des résidents secondaires, presque toujours absents, alors que les habitants du pays ont du mal à se loger, ou sur le rôle qu'a pu jouer la télévision dans ce village.

Sans prétention d'historien ou de sociologue, l'auteur réalise un ouvrage attrayant et intéressant.

Jean HAINAUT

Les gens d'ici, de Gilles Perrault. Ed. Ramsay. 463 pages. Environ 65 F.

« Cash ! »

de Paul-Loup Sulitzer

Il y a un an paraissait *Money*, que sa jaquette présentait comme « le premier livre de Paul-Loup Sulitzer, le premier western financier »... ce qui en annonçait d'autres. Voici donc la suite : le western financier est apparemment une affaire qui marche.

Les personnages sont d'ailleurs les mêmes. Il y a toujours, western oblige, le bon et le méchant. Le bon, c'est toujours Franz Cimbali, jeune loup de la finance, bouillant, dynamique, débordant d'imagination. Et le méchant, le banquier suisse Martin Yahl, mis hors d'état de nuire dans le premier tome, mais qui a juré de prendre sa revanche.

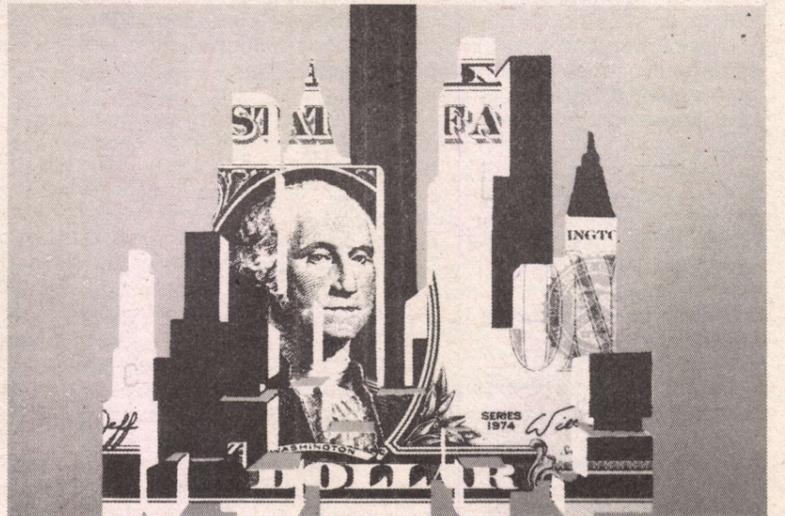
Pendant plus de trois cents pages donc, Cimbali, tout en continuant à jouer des millions

de dollars sur les marchés à terme et dans diverses opérations immobilières ou autres, se voit traqué par les hommes de Yahl, qui a juré sa perte — c'est-à-dire sa ruine.

L'aspect le plus contestable du roman est de présenter la spéculation comme étant le fait avant tout de mauvais individus. Bien sûr, il reste malgré cela un livre au style alerte, plein de rebondissements et d'extravagances. Les mêmes ingrédients dans ce deuxième western financier que dans le premier... mais rien de plus, et il faut croire que la sauce financière supporte mal le réchauffé.

Jean-Louis CHAMPENOIS

Cash, de Paul-Loup Sulitzer. Editions Denoël. 313 pages. 63 F.



« Chasse à mort »

avec Charles Bronson et Lee Marvin

Le visage buriné, l'œil perçant, l'allure impassible, venant d'on ne sait où, Johnson (Charles Bronson) arrive juste à temps pour sauver un chien d'un de ces combats féroces dont étaient friands les trappeurs du Grand Nord. Nous sommes en effet au début des années trente, tout au nord du Canada, dans la région d'Aklavik. Les hommes sont à l'image de la nature : inhospitaliers, et même carrément sauvages.

Johnson a payé le chien 200 dollars. Mais ça ne règle pas le problème. Sinon il n'y aurait pas de film ! Alors, la brute propriétaire du chien ne pense qu'à se venger. Le sergent de la police montée (Lee Marvin), qu'une longue expérience de la vie avec les trappeurs a rendu impassible, attend que l'affaire se tasse d'elle-même (sinon, il n'y aurait pas de film non plus !). Et voilà la brute qui organise une expédition avec quelques hommes de son acabit, laquelle tourne à la chasse à l'homme à travers les espaces enneigés.



Bref... pour se dérouler dans le Grand Nord, cette « chasse à mort » n'en est pas moins un western bon chic, bon genre, une micro-société où la loi est souvent celle du plus fort, des bagar-

res bien réglées, un héros intrépide, un « shérif » blasé. Si le spectateur ne l'est pas trop, il passera quand même un bon moment.

Pierre CHAMBEY

« Maudits, je vous aimerai »

Un soixante-huitard italien, parti pendant cinq ans en Argentine, revient au pays ayant gardé l'état d'esprit qu'il avait en quittant l'Italie.

Mais beaucoup de choses ont changé. Ses amis se sont installés. L'une est propriétaire d'un magasin, l'autre agent de change, un troisième sombre dans la drogue. Un seul a encore un engagement militant. Il ne comprend plus la vie politique en Italie, marquée, entre autres, par la montée du terrorisme. Il se sent étranger à la jeune génération de militants, présentée comme une bande de loubards. Seuls sa

mère, la misère, les taudis et la police n'ont pas changé.

Deux épisodes résument bien l'atmosphère du film. Celui où le « héros » déboussolé erre dans une usine désaffectée et appelle de façon dérisoire les « masses » ; et la réflexion d'un

militant d'extrême-gauche : la dépression est pire que la répression.

Un film très pessimiste sur ce milieu petit-bourgeois qui, à un moment de sa vie, s'est « intéressé » à la politique.

Samuel LATAN

« Sphinx »

Une jeune égyptologue tente à la fois de résoudre le mystère du tombeau de Sési 1^{er} et de remonter une filière de trafiquants d'antiquités.

Sur ce thème archi-rebattu, on a droit à deux heures d'intrigué

assez mal ficelée, avec le traditionnel tombeau mystérieux, les vengeances sanglantes et les paysages égyptiens, très beaux mais cent fois utilisés.

Ne vaut pas le déplacement.

Sylvie MARECHAL

Sélection

DES FILMS RÉCENTS...

CHARULATA.
de S. Ray.

Une jeune femme étouffe dans le carcan des conventions de la société bourgeoise de l'Inde de la fin du XIX^e siècle.
14 Juillet 6^e (vo). Saint-André-des-Arts 6^e (vo). Olympic-Balzac 8^e. 14 Juillet 11^e (vo).

CHICANOS.
de J. Freedman.

Un film sur le trafic de l'immigration des ouvriers mexicains aux Etats-Unis mené à la manière d'un bon policier.
Maxeville 9^e.

LE GUEPIOT.
de J. Pilissy.

Une fillette, à la suite du divorce de ses parents, connaît les brimades d'une pension religieuse. Un film où se mêlent l'émotion et l'humour.
UGC Opéra 2^e. Montparnos 14^e.

LES UNS ET LES AUTRES.
de Claude Lelouch.

Une grande fresque qui évoque l'histoire des 40 dernières années à travers la vie de plusieurs générations.
Forum Cinéma 1^{er}. Paramount Marivaux 2^e. Paramount Odéon 6^e. Paramount City Triomphe 8^e. Publicis Elysées 8^e. Publicis Matignon 8^e. Paramount Opéra 9^e. Paramount Bastille 12^e. Paramount Galaxie 13^e. Paramount Montparnasse 14^e. Paramount Orléans 14^e. St-Charles Convention 15^e. Passy 16^e. Paramount Maillot 17^e.

TROIS FRÈRES.
de Francesco Rosi.

Trois frères retournent à la ferme natale, dans l'Italie du Sud. Une vision de la société italienne et de ses problèmes à travers l'évocation de la vie de chacun d'eux.
Gaumont les Halles 1^{er} (vo). Impérial 2^e. Studio de la Harpe 5^e (vo). Pagode 7^e (vo). Elysées Lincoln 8^e (vo). Sept Parnassiens 14^e. 14 Juillet 15^e (vo).

ELEPHANT MAN.
de D. Lynch.

L'histoire véridique de John Merrick, être difforme, monstrueux, dans l'Angleterre victorienne.
Capri 2^e. UGC Opéra 2^e. Cinqches 6^e (vo). Sept Parnassiens 14^e (vo).

LE POLICEMAN.

Une évocation du Bronx, quartier pauvre de New York, à travers l'affrontement entre un policier pris de scrupules et ses supérieurs.
Berlitz 2^e. Capri 2^e. Quintette 5^e (vo). Montparnasse 83 6^e. Marnan 8^e (vo). Nation 12^e. Convention 15^e. Clichy Pathé 18^e.

...ET MOINS RÉCENTS

AMERICA, AMERICA.
d'Elia Kazan.

Deux jeunes, un Turc et un Arménien, veulent s'embarquer pour les Etats-Unis au début du siècle. Le mythe et la réalité.
Templiers 3^e (vo).

LA BATAILLE D'ALGER.

Chronique de cet épisode de la guerre d'Algérie. La gauche était au pouvoir, et les paras de Massu et Bigeard faisaient la loi à Alger.
Saint-Séverin 5^e. Daumesnil 12^e.

CITIZEN KANE.
d'Orson Wells.

L'ascension impitoyable d'un magnat de la presse américain.
Olympic les Halles 4^e (vo). Olympic 14^e (vo).

VIVA ZAPATA.
d'E. Kazan.

La vie d'Emiliano Zapata, jeune paysan mexicain qui fit partie des chefs de la révolution mexicaine déclenchée en 1910.
Templiers 3^e (vo).

LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ À EBOLI.

Un intellectuel libéral est exilé par Mussolini dans un petit village.
Studio de l'Etoile 17^e (vo).

LE DERNIER MÉTRO.

de François Truffaut.
A travers la vie d'une troupe théâtrale, l'intolérance et l'antisémitisme durant la guerre et l'Occupation.
Elysées Lincoln 8^e (sous-titres anglais).

LILI MARLEEN.

L'histoire romancée de la renégade fredonnée par les soldats allemands sur tous les fronts de la Deuxième Guerre mondiale.
L'Epée de Bois 5^e (vo). Marbeuf 8^e (vo). Bergère 9^e.

DERZOU OUZALA.

L'aventure d'un chasseur dans la Taïga sibérienne confronté à la civilisation.
Saint-Lambert 15^e (vo). Athéna 12^e.

JOHNNY S'EN VA-T-EN-GUERRE.

Un grand blessé de guerre essaie de communiquer avec les vivants. Toute l'horreur de la guerre.
Banque de l'Image 5^e (vo).

POUR RIRE

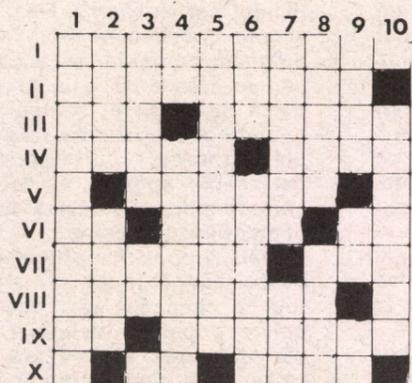
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ?

de J. Abrahams.
De la loufoquerie pendant 1 h 30.
Paramount Marivaux 2^e. Elysées Point Show 8^e (vo).

FRANKENSTEIN JUNIOR.
de M. Brooks.

Un monstre dérisoire naît des expériences du petit-fils de Frankenstein.
Berlitz 2^e. Quintette 5^e (vo). Marnan 8^e (vo). Athéna 12^e. Fauvette 13^e. Sept Parnassiens 14^e (vo). 14 Juillet 15^e (vo).

Mots croisés



HORIZONTALEMENT. — I. Aller se faire voir. II. Conduirait. III. On peut y être débordé sur sa droite et sur sa gauche. Pénètre. IV. Biberonner. Vieilles colères. V. A perdu la tête et un dixième. VI. Arrose St-Omer. Ville de Catalogne. VII. Péril jaune. Dieu naturel. VIII. Vers en trois parties. IX. Fin de soirée. Sous le vinaigre. X. Sans eux la chair est faible. Sépare la Grèce de la Turquie.

VERTICALEMENT. — 1. Assurer un mauvais traitement. 2. Compagne de route. Mal appréciée au palais. 3. Sans bavure. Symbole métallique. 4. Privatif. Prends le meilleur. 5. Sacs de maréchaux. 6. Epoque. Elle ne tient pas parole. 7. Sortent du clou. Désert de cailloux. 8. A la Une. Créateur. 9. Auxiliaire. Article. Fin de journée. 10. Ecrivain espagnol.

Solution du problème précédent



GRANDE-BRETAGNE

Les émeutes du chômage et de la misère

Pendant cinq jours, trois des plus grands centres industriels de Grande-Bretagne — Londres, Liverpool et Manchester — ont été le théâtre de violentes émeutes. Dans un cas, à Southall dans la banlieue de Londres, la cause en a été une provocation raciste ; dans les autres, ce furent des réactions spontanées de la population contre les brutalités policières. Mais partout, le véritable arrière-fond de ces émeutes, c'était bien le chômage (il y a longtemps que le cap des trois millions de chômeurs a été dépassé en Grande-Bretagne), la misère et les rancœurs accumulées.

La seule réponse des autorités a été de verser des grosses larmes sur le sort des policiers blessés au cours des affrontements. La Chambre des

Communes a longuement palabré sur le type d'équipement qui serait nécessaire pour équiper la police face aux émeutiers. Et tous ces politiciens, travaillistes, libéraux et conservateurs, se sont retrouvés dans une commune condamnation des pillages et de la violence.

Mais, si violence il y a, c'est bien d'abord dans le sort imposé à la classe ouvrière britannique, et d'abord dans le chômage, avec le cortège d'humiliations qu'il entraîne. Et si la jeunesse ouvrière cherche à se venger et à faire payer aux possédants le prix de leur misère, ce n'est peut-être pas efficace, ni suffisant, mais ce n'est qu'un juste retour des choses.



Toxteth après deux jours d'émeute.

(Ph. UPI)

• Londres : Une réponse aux provocations des « Skinheads »

A Londres, les affrontements ont éclaté dans la soirée du 4 juillet, lorsque plusieurs centaines de Skinheads (crânes rasés) ont déferlé en cars, en camions et en voitures, dans le quartier immigré de Southall.

La mode des Skinheads remonte déjà à plusieurs années en Grande-Bretagne. Mais elle n'a pas toujours eu de marque politique particulière. Dans les années 77-79, on rencontrait autant de Skinheads dans les rangs des manifestants pro-fascistes du National Front (Front National)

que dans ceux des contre-manifestants de l'Anti-Nazi League animée par l'extrême-gauche (Ligue Anti-Nazie). Depuis, le National Front et un certain nombre d'autres groupuscules fascistes ont entrepris un travail systématique en direction des jeunes « lou-bards », chômeurs ou marginaux, essentiellement sur une base raciste, organisant des ratonnades contre des individus de couleur isolés, en particulier à l'occasion de certains événements sportifs importants. Et, de plus en plus, la

mode des Skinheads a pris un caractère raciste ouvert.

Ceux qui ont envahi Southall le 4 juin venaient y assister à un concert pop du groupe « 4 Skins », dont le racisme proclamé est de notoriété publique. Dans ce quartier où plus de la moitié de la population est immigrée, surtout d'origine indienne et pakistanaise, c'était une provocation délibérée.

Dès huit heures, un groupe de Skinheads pénétrait dans une épicerie indienne et malmenait la propriétaire. En l'espace de

quelques dizaines de minutes, plusieurs centaines de jeunes immigrés se rassemblaient, armés de pierres, de manches de pioche et de cocktails Molotov, et assiégeaient la salle où se déroulait le concert, pour en évincer les occupants.

L'intervention massive de la police, essayant ouvertement de protéger les racistes, ne fit qu'envenimer les choses, et pendant plus de quatre heures de violents affrontements ont opposé les jeunes immigrés d'un côté et les racistes protégés par la police de l'autre.



Un policier de Liverpool en action.
(Ph. UPI)

• Liverpool : A Toxteth, la révolte des quartiers pauvres

A Liverpool, les premières bagarres ont éclaté dans la soirée du 4 juillet dans le quartier de Toxteth, un ancien quartier commercial qui, avec la crise, est devenu l'un des quartiers les plus pauvres de la ville, avec une forte proportion de travailleurs de couleur.

Selon un rapport établi par l'université de Liverpool, le chômage atteint 45 % des travailleurs blancs et 47 % des travailleurs de couleur de Toxteth. Chez les jeunes Noirs, la proportion de chômeurs atteint 60 %, selon le même rapport. Et par-dessus la misère, il y a les brimades policières, les contrôles d'identité incessants, les arrestations pour un oui pour un non, simplement parce que vous avez la peau basanée et que vous êtes jeune.

C'est l'arrestation d'un jeune qui a tout déclenché, le 4 juillet. Aussitôt, plusieurs dizaines de jeunes Antillais se sont rassemblés pour arracher leur camarade des mains de la police. De là, les bagarres se sont étendues et ont pris une ampleur qui donne la mesure de la colère de la population de Toxteth. En quatre jours, du vendredi au lundi, 355 policiers ont été blessés, plus de quarante édifices ont été détruits par le feu, dont plusieurs banques et un casino, des dizaines de magasins ont été éventrés et pillés. Mardi, au lendemain des émeutes, les rues de Tox-

teth semblaient avoir subi un bombardement, des pâtés de maisons entiers avaient été détruits, les rues étaient jonchées de carcasses de voitures calcinées et de débris de verre, des dizaines de murs avaient disparu, transformés en projectiles par les manifestants.

Pour la première fois en Angleterre, les forces de police ont eu recours au gaz CS, un gaz vomitif et paralysant, inventé au cours de la Seconde Guerre mondiale, et dont l'usage était jusqu'alors réservé aux manifestants catholiques d'Irlande du Nord.

Ces émeutes sont, en plus grand, une réédition de ce qui s'était passé en avril dans la banlieue de Londres, à Brixton. Dans un cas comme dans l'autre, ce sont la misère et les tracasseries policières qui ont mis le feu aux poudres. Mais alors qu'à Brixton les manifestants étaient essentiellement des immigrés, à Toxteth il y avait autant de travailleurs blancs que de travailleurs de couleur à faire le coup de poing contre la police et, selon les témoins, il y avait au moins autant de mères de famille blanches que de jeunes Noirs parmi les pillards de magasins. Et cela n'a rien d'étonnant : ce qui s'est passé à Toxteth n'est ni plus ni moins qu'une émeute de la misère, comme il risque de s'en produire bien d'autres ailleurs, là où la crise frappe les travailleurs le plus durement.

MAROC

La répression continue

A Casablanca, les mitrailleuses qui ont fauché des centaines et des centaines de personnes dans la rue se sont tues. Mais la répression n'en est pas pour autant terminée. Non content d'avoir fait assassiner froidement des émeutiers de la misère, Hassan II se venge maintenant de la grande peur qu'ils lui ont faite. De très nombreuses arrestations (Hassan II a lui-même cité le chiffre de 2.000) ont eu lieu, à Casablanca et dans la plupart des villes du pays, même là où aucun événement ne s'est produit. Ces arrestations frappent principalement des membres du syndicat CDT (Confédération Démocratique du Travail) mais aussi de l'USFP, parti socialiste modéré proche du syndicat CDT, du Parti du Progrès et du Socialisme (communiste), qui n'a pourtant pas pris part officiellement aux événements du 20 juin dernier.

Lorsque l'on connaît les pratiques de la police marocaine pour ce qui est du traitement des gens qui tombent entre ses mains, les pires suppositions sont possibles. L'opposition marocaine est restée sans nouvelles de nombreux responsables politiques et syndicaux, tel Amaoui, secrétaire général

de la CDT, Karchaoui, rédacteur en chef du journal de l'USFP Al Moharrir, et Karam, secrétaire de ce parti à Casablanca.

Quant au sort réservé aux personnes qui sont jugées par fournées de 25 à 30, il illustre bien lui aussi la volonté de vengeance du régime.

Après une parodie de justice, des peines de prison de 5 à 10 ans sont prononcées, sans qu'il y ait eu ni instruction judiciaire ni présence d'avocats.

Hassan II veut une nouvelle fois briser par la terreur toute possibilité de résistance à sa politique de misère. Cette répression peut lui valoir un répit. Mais dans un pays qui compte, selon le pouvoir, plus de 700.000 chômeurs (1,2 à 2 millions selon les syndicats) pour une population active de 5 millions de personnes, dans un pays où environ 40 % du budget de l'Etat sont consacrés aux dépenses de guerre, où le budget n'est sauvé de la banqueroute totale que par des prêts du FMI qui tiennent le régime à la gorge, cette répression ne pourra pas empêcher d'autres explosions sociales de se produire. En avril 1979 un lycéen, Mohamed Grina, membre de la CDT, était enlevé à

l'internat du lycée Khawarizmi, et quelques jours plus tard on apprenait sa mort sous la torture. Et ce n'est qu'un cas parmi d'innombrables victimes du régime de Hassan II. Mais cela a-t-il empêché les jeunes d'être aux premiers rangs de l'émeute comme cela avait été le cas en 1965 à Casablanca ? Ce peuple marocain a certes en face de lui un ennemi bien armé, soutenu par l'impérialisme français et américain.

L'opposition marocaine a montré qu'elle était timorée et toujours prête à répondre « présente » aux « ouvertures » hypocrites proposées régulièrement par Hassan II. On a vu encore récemment Ali Yata, dirigeant communiste, accompagner Hassan II à la conférence de l'OUA et soutenir le roi dans la guerre contre le peuple sahraoui, cette même guerre qui aggrave de façon catastrophique la misère de la population marocaine.

Mais l'opposition officielle a beau ménager le trône, malgré tout il chancelle dès que la colère populaire déborde. Et ces dernières années ont vu valser plus d'un dictateur qui se croyait fermement rivé au pouvoir...

Yvette BLONDIN